

UN SERGE JUNIOR "EMBARRASSANT" POUR SAVARD, PÈRE

◆ Serge Savard junior place son père, gérant du Canadien de Montréal, dans une position fort difficile en jouant pour le Canadien de Verdun. Dans cette Ligue junior majeure que le paternel a tellement dénoncée. Comme nous le rapporte Alain Bouchard, Serge Savard senior fut même le président-fondateur du circuit collégial "AAA", devenu le grand rival de l'autre. Tout a été tenté par le père... mais ni le fils ni Verdun n'ont tenu compte de son avis. **Page 2**



Serge Savard, junior, discutant avec son entraîneur Yvon Lambert, ex-coéquipier de Serge Savard, père.

À BOSTON

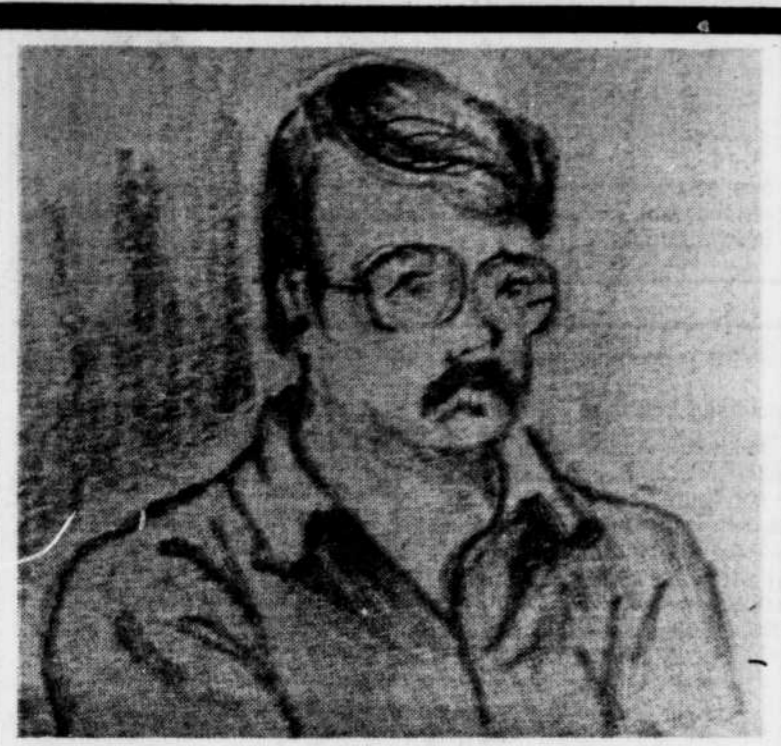
QUÉBEC PERD 6-5 MALGRÉ LES 3 BUTS DE PAUL GILLIS

◆ Paul Gillis a réussi son premier tour du chapeau dans la Ligue nationale, mais une mauvaise punition en fin de première période a peut-être causé la défaite de 6-5 que les Nordiques ont subie hier à Boston. Avec ce gain, les Bruins ont rejoint Québec au troisième rang de la division Adams. Bergeron a très peu utilisé Paieement pourtant réclamé par la foule. **pages 3 et 4**

Consultez également **LE SOLEIL TÉLÉ MAGAZINE** ...votre horaire complet!

LE SOLEIL

VENDREDI 1er FÉVRIER 1985 QUÉBEC, 89e année, no 34. 4 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd. Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$ 35¢. Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢



SELON LA COURONNE LORTIE SAVAIT CE QU'IL FAISAIT

◆ Malgré des troubles de personnalité graves, Denis Lortie avait conservé tout son jugement. Il était en mesure de mesurer la conséquence de ses gestes. Il savait que ce qu'il faisait était contraire à la loi. Bref, Denis Lortie était capable, le 8 mai, de faire la différence entre le bien et le mal, a soutenu fermement, hier, le psychiatre de la Couronne, le Dr Robert Duguay.

par Louise LEMIEUX

Les conclusions du médecin diffèrent de celles amenées en cour par les psychiatres de la défense qui ont diagnostiqué qui un délire paranoïde, qui un délire psychotique, qui une schizophrénie chez l'accusé Lortie. Ce dernier est accusé d'un triple meurtre à la suite de la fusillade du 8 mai à l'Assemblée nationale. Le procès achève aujourd'hui sa quatrième semaine.

"Denis Lortie souffrait de problèmes de personnalité graves, se

situant entre la névrose et la psychose", a affirmé hier le Dr Duguay. "Sauf que le sujet reste conscient de ce qui lui arrive. Il se rend compte des gestes qu'il pose", ajoute le médecin qui n'associe aucunement les troubles de personnalité à une maladie mentale active. Il compare plutôt Lortie à un gars enragé qui va prendre un coup à la taverne et qui se bat avec le premier venu.

Ni dans les trois cassettes audio ni dans le vidéo enregistré à l'Assemblée nationale le 8 mai, le psychiatre ne peut déceler trace de délire quelconque. Et si Denis Lortie s'était vraiment senti investi d'une mission de sauveur ou de justicier, il en aurait certainement été question dans l'un ou l'autre de ces documents, affirme-t-il.

Quant au "pseudo-délire mystique" dont fait montre l'accusé depuis le 8 mai, le psychiatre n'y voit là que démonstration de re-

Lire A-2, LORTIE

HÔPITAUX ABOLIR LE DROIT DE GRÈVE NE RÈGLE RIEN

— CORRIVEAU

◆ L'ancien président de la CSN de mai 1982 à septembre 1983, M. Donatien Corriveau, croit que le Parti libéral, dont il deviendra dimanche le candidat officiel dans Joliette en vue des prochaines élections générales, pas plus que le Parti québécois, ne solutionneront le problème en enlevant le droit de grève aux travailleurs du secteur hospitalier.

par J.-Jacques SAMSON

Avant d'accéder à la présidence de la CSN, M. Corriveau avait dirigé les destinées de la puissante Fédération des Affaires sociales de la CSN qui regroupe la très grande majorité des employés de ce secteur.

"Je leur ai dit au parti, indiquait-il hier au SOLEIL: en ôtant le droit de grève, on n'a rien réglé! C'est un faux problème. J'ai rappelé l'exemple de l'hôpital St-Ferdinand: ils ne l'avaient pas le droit de grève à ce moment et pourtant..."

"Politiquement, c'est peut-être rentable, mais s'il y a une grève demain matin, on dira quoi de plus à la population demain matin?"

M. Corriveau soutient qu'il fallait plutôt trouver une formule de négociations qui rende justice aux travailleurs et permette en même temps au gouvernement de respecter ses contraintes budgétaires, ce qu'il croit avoir contribué à élaborer à la commission politique du PLQ et qui sera connue mardi.

L'ancien leader syndical affirme qu'il peut néanmoins vivre sans difficultés avec la position de son parti l'abolition du droit de grève dans le secteur hospitalier où il est d'ailleurs retourné travailler parce que dans la pratique, le droit de

grève n'existe que sur papier depuis 1972 dans les Affaires sociales. Chaque fois qu'une grève a été votée, le gouvernement est intervenue, dit-il.

Le consensus

Depuis qu'il a démissionné de la

présidence de la CSN, Donatien Corriveau était retourné modestement à la base". Les autres leaders syndicaux trouvent généralement un emploi dans les universités ou la haute fonction pu-

Lire A-2, HÔPITAUX



Donatien Corriveau, ex-président de la CSN et futur candidat libéral dans Joliette.

TROISIÈME MEURTRE À QUÉBEC LIGOTÉ ET TUÉ PAR UN VOLEUR

◆ La ville de Québec a connu son troisième meurtre de l'année, hier. Roger Breton, âgé de 40 ans, a été trouvé mort dans son logement du 495, 2e Rue, et le vol serait le mobile du crime.

par Lucien LATULIPPE

L'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Québec, en fin d'après-midi, par le Dr Michel Marois, a révélé que M. Breton a succombé à l'asphyxie, mais qu'il n'y avait pas eu strangulation. Le corps ne portait aucune marque de violence.

La police précise qu'elle s'est rendue à l'adresse déjà mentionnée, vers 11h, à la suite d'un appel téléphonique provenant d'un ami de la victime qui venait de la trouver inerte. M. Breton était couché sur le ventre dans son lit et il avait les mains et les pieds liés dans le dos.

Les policiers ont noté au cours de leur enquête que M. Breton avait la figure dans son oreiller et l'on présume que le meurtrier lui a appuyé sur la tête jusqu'à ce qu'il suffoque.

M. Breton occupait l'appartement no 2 et le plus grand désordre régnait dans le logement, ce qui laisse croire que l'assassin a fouillé partout dans l'espoir de trouver le butin désiré. La police n'a pas établi ce qui a été volé.

Selon la police, M. Breton

Lire A-2, MEURTRE

SOMMAIRE

Annonces classées	C-3 à C-6
Arts et spectacles	B-6 à B-8
Bridge	C-5
Carrières	
professions	C-8
Décès	C-7
Economie-finances	C-1 et C-2
Editorial	B-4
Feuilleton	B-8
Horoscope	C-5
Information régionale	A-6 et A-7
Loteries	A-2
Monde	B-3
Mot mystère	C-4
Mots croisés	C-4
Où aller à Québec	B-8
Patron	C-5
Politique	B-1 et B-2
Télévision	B-7
Votre page	B-5

METEO



Chutes de neige dispersées aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de moins 7 à moins 10. Demain: généralement ensoleillé.

Détails à la page A-4

UNE LANGUE BIEN PENDUE

◆ BRADENTON, Floride (AP) — C'est finalement hors cour que s'est réglée, cette semaine, la retentissante prise de bec d'octobre dernier entre William Holzapfel et sa petite amie, Sandra Marich.

En fait, ce n'est pas le bec mais la langue que Sandra a clouée à William, puisqu'il lui a, par la suite, intenté une poursuite en dommages de \$300,000 pour lui avoir coupé un bout de langue avec ses dents.

Depuis ce temps, William Holzapfel éprouve beaucoup de difficultés à parler.

Si Sandra l'a ainsi mordu, a-t-il soutenu dans sa réclamation, c'est qu'elle pensait que, de cette façon, "aucune autre femme n'en voudrait, sauf elle".



Ronald REAGAN

LES 24 HEURES DE REAGAN À QUÉBEC

◆ La rencontre Reagan-Mulroney, qui se déroulera à Québec les 17 et 18 mars, débouchera sur la signature d'ententes entre les deux pays.

par Lise LACHANCE

L'événement prendra place à la Citadelle lundi après-midi, le 18, peu de temps avant le départ du président américain pour Washington.

L'attaché de presse du premier ministre canadien Brian Mulroney, M. Michel Gratton, a fait éclat de cette signature à Québec, hier, alors qu'il levait timidement le voile sur le programme de la visite de

l'homme d'Etat américain devant une dizaine de représentants patronaux des salles de rédaction de la capitale.

Horaire

Voici, tel que brossé à grands traits par M. Gratton, le déroulement de la rencontre de ces deux fils d'Irlande dans la ville la plus française d'Amérique:

● **Dimanche le 17 mars, jour de la Saint-Patrice:**

— Arrivée à l'aéroport de Saint-Foy à 15h30.

— Déclarations de Reagan et de Mulroney.

— Possibilité d'un tête-à-tête à l'aéroport même.

— Départ pour le Château Frontenac.

— Dîner privé, dans cet hôtel, pour les deux hommes d'Etat et leurs épouses.

— Gala au Grand Théâtre à 20h.

— Reagan serra ensuite la main des artistes.

— Retour au Château.

● **Le 18 mars:**

— En matinée: rencontres diverses.

— A midi: repas dans la salle de bal du Château, suivi de discours officiels.

— 14h30: signature d'ententes canado-américaines à la Citadelle.

Lire A-2, REAGAN

Autre nouvelle, A-3

Opposition dans Charlevoix

L'utilisation du "Tortillard" devrait subir des changements

♦ LA MALBAIE — L'Association touristique de Charlevoix (ATC) et les responsables du Tortillard du Saint-Laurent ne sont pas sur la même longueur d'ondes en ce qui a trait au mode d'opération du train récréatif pour la prochaine saison.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Depuis quelques jours déjà, on sentait que les représentants des deux organismes ne s'entendaient pas sur les propositions d'opération mises de l'avant par le Tortillard pour la saison 1985. Hier, les membres du conseil d'administration de l'ATC ont rendu public un plan d'action qui aurait pour effet de modifier considérablement le concept du Tortillard.

S'ils ne sont pas d'accord avec les responsables du Tortillard, c'est que les membres de l'ATC estiment que Charlevoix ne possède pas actuellement les infrastructures nécessaires pour accueillir de 700 à 800 visiteurs quotidiennement en période estivale, la grande majorité des établissements étant déjà pleins.

"Nous ne sommes pas contre l'idée même du train récréatif mais en tenant compte des standards élevés de qualité que se sont donnés les propriétaires d'établissements de la région, nous croyons qu'il est impossible d'absorber cette masse de visiteurs tout en conservant nos critères de fonctionnement", déclare un porte-parole de l'association en dévoilant les propositions de l'organisme.

Un petit train

Plutôt que l'opération d'un seul train contenant de 600 à 800 passagers, l'ATC propose l'utilisation de trains autopropulsés (8UD) d'une centaine de passagers chacun. Ils sont plus rapides, autonomes et offrent la possibilité de mieux gérer le flot de la clientèle. Les départs s'effectueraient à intervalles, plusieurs fois par jour.

En utilisant ce type de trains, on serait en mesure de mettre sur pied un service interne dans Charlevoix permettant ainsi aux visiteurs et à la population locale de se déplacer d'une station à l'autre à l'intérieur d'une même journée. Au dire de l'association, cela aurait comme ré-

sultat de bonifier le produit touristique de Charlevoix en ajoutant une activité de plus pour les visiteurs.

Par l'utilisation d'un service ferroviaire léger, l'association voit un moyen de renforcer les demi-saisons. Ainsi, plutôt que d'amener un surplus de clientèle en période estivale, on pourrait restreindre l'utilisation du train et la mousser en automne et au printemps.

Un train à qui?

Les directeurs de l'association qualifient l'expérience de l'an dernier de "train d'excursion" parce que la quasi-totalité des clients ont fait le trajet aller-retour dans la même journée. "En ce sens, le produit touristique de la capitale s'est vu bonifié certes, mais est-ce que Charlevoix l'a été?", demande le document. A l'ATC, on croit que les retombées pour Charlevoix se sont faites plutôt minces l'an dernier.

En terminant, l'association demande une représentation significative sur le conseil d'administration du Tortillard du Saint-Laurent afin de s'assurer que les

intérêts de l'industrie touristique de Charlevoix seront bien représentés.

Cette prise de position de l'Association touristique de Charlevoix porte un dur coup aux promoteurs du Tortillard. Il a été impossible hier de rejoindre les responsables du petit train pour recueillir leurs commentaires. Toutefois, au cours des dernières semaines, ils déclaraient qu'ils avaient l'intention de porter une attention particulière à l'accueil des usagers dans Charlevoix, un point faible l'an dernier. Pour eux, il s'agissait là de la survie même du Tortillard.

"Ils peuvent toujours aller de l'avant s'ils le veulent parce que c'est une entreprise privée, mais on ne peut pratiquement pas les aider", fait part l'association.

L'Association touristique de Charlevoix a reçu l'appui de la Chambre de commerce de Charlevoix-Ouest plus tôt cette semaine. Ses membres réunis en assemblée générale ont retenu sensiblement la même solution de rechange que l'ATC et ils ont accordé leur appui aux responsables du Tortillard à la condition expresse que l'Association touristique soit représentée sur le conseil d'administration.



Les responsables du "Tortillard" ont indiqué récemment qu'ils entendaient porter une attention particulière à l'accueil des usagers du train.

HÔPITAUX

(suite de la première page)

blique lorsqu'ils décident de changer de milieu. "Donat", comme on l'appellait à la CSN, était revenu au centre hospitalier de Joliette. Il n'a pas le style pour les grandes écoles.

L'annonce de sa candidature au PLQ a surpris en décembre et lui a valu des commentaires publics très durs.

Il ne s'en formalise pas. Il fournit même des excuses à ses détracteurs.

Il s'amène en politique sans prétention non plus et ne rêve pas trop d'un ministère: "Il n'a été aucunement question d'exiger quelque chose en retour de ma candidature: ça paraîtrait se faire acheter, glisse-t-il dans son style direct et je ne suis pas d'accord avec cela..."

Dans le milieu syndical, il n'a jamais voulu être une vedette, plaide-t-il. Il voulait former plutôt une "grosse équipe". Curieusement, dans ce milieu où la collégialité doit théoriquement être un credo, on lui a ensuite reproché son style "low profile".

Il entre en politique avec la même approche. "A l'intérieur de ce parti, il y a un son de cloche qui doit se faire entendre, c'est celui de la classe ouvrière, celui des gens les plus démunis. Souvent, on associe le Parti libéral au fait que ces gens y semblent oubliés. Je me suis dit qu'il faut aller là, il faut aller parler des problèmes que les gens vivent... C'est l'objectif que je me suis donné: essayer de les sensibiliser à certains problèmes, même si ça peut paraître à droite comme démarche. Je me dis qu'un parti politique manque quelque chose, si on ne lui donne pas cela."

Bourassa a changé

Donatien Corriveau parle du Parti libéral, de Robert Bourassa et de son entrée personnelle en politique avec une fraîcheur et une naïveté peu courante pour celui qui vit tous les jours dans un Parlement.

Robert Bourassa a changé d'après les conversations qu'il a pu avoir avec lui, maintient-il, comme tous les hommes évoluent et s'il a adhéré au Parti libéral, c'est que Robert Bourassa était l'homme capable de regrouper autour de lui une équipe très forte et établir le plus large consensus. Il voit le gouvernement sous un autre angle qu'il le voyait entre 1970 et 1976, justement parce qu'il a vécu les problèmes d'un chef de gouvernement. "Jusqu'à date, il ne m'a pas déçu... j'ajoute-t-il. En arrivant, il leur a dit ce qu'il considérait avoir été des erreurs de parcours de leur part et a exposé ses vues sur différents dossiers. "Ils connaissent mes positions sur différents points et je vais me battre pour parce que j'y crois", conclut-il, dans son langage sans artifices.

"Donat" va se mesurer à Guy Chevrette dans Joliette, un ex-vice-président de la CEQ, ministre des Affaires sociales au PQ. On n'assistera pas pour autant à une

jelle lutte fratricide entre vétérans du marteau et de l'enclume. Les deux d'ailleurs sont plutôt issus des factions de droite de leurs centrales syndicales. Mais dans le "milieu", "Donat" écope. Comme Michel Bourdon a dû l'assumer ou Jacques Desmarais qui étaient allés au Parti québécois. Un ex-collègue à la direction de la CSN me disait il y a quelques jours: "Donatien Corriveau? C'est un insignifiant. Il n'avait rien à dire à la CSN. Il n'en a pas plus aujourd'hui."

Cet ex-collègue de Donatien Corriveau enseigne, lui, à l'Université maintenant, d'où il sortait d'ailleurs lorsqu'il est entré à la CSN.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi: 9h00 à 12h00
Dimanche: 9h00 à 12h00

LES ANNONCES CLASSEES

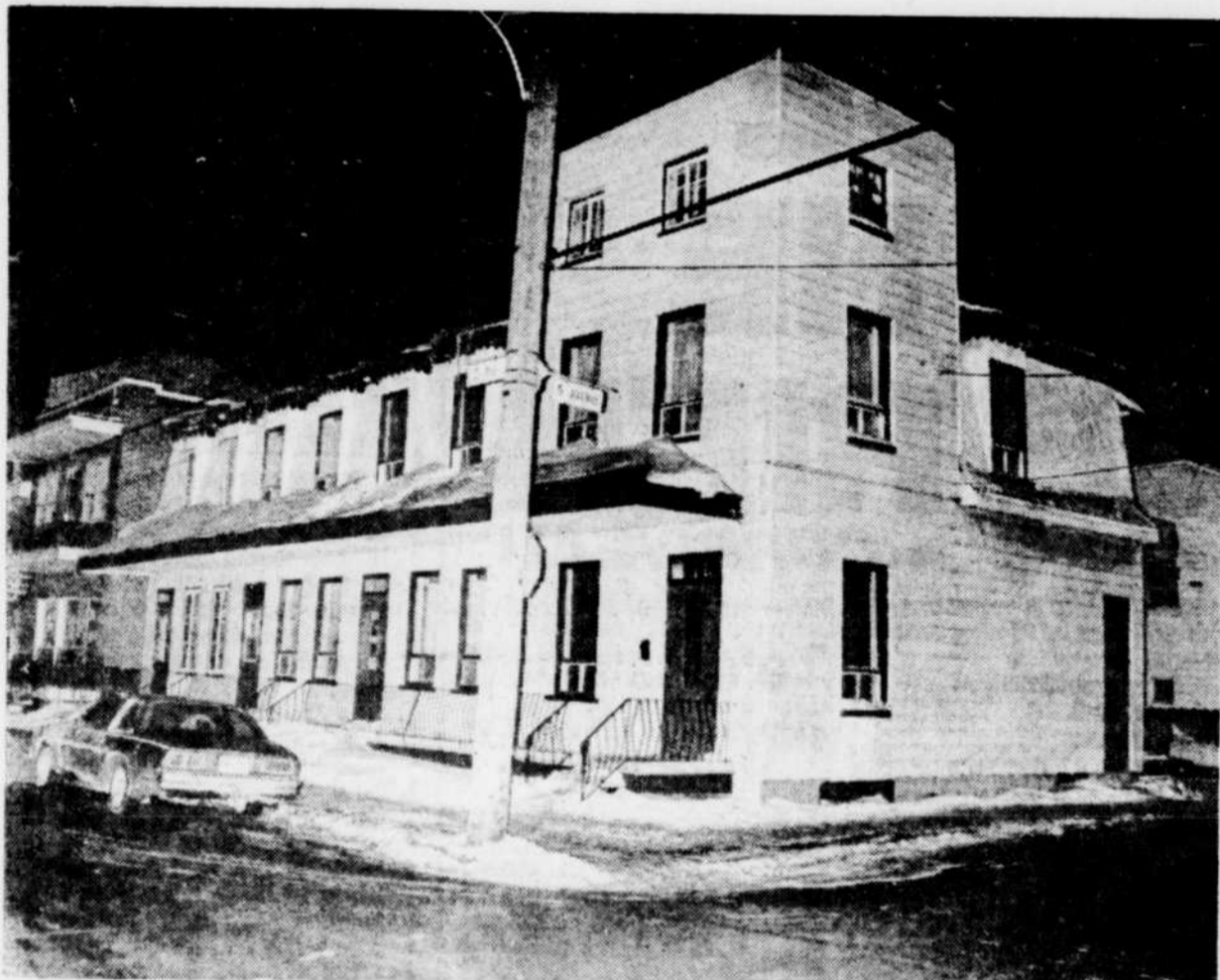
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233



Le Soleil, Gilles Lafond

C'est dans cette maison située au croisement de la 2e Rue et de la 5e Avenue, à Québec, qu'a eu lieu, hier, le troisième meurtre depuis le début de l'année. M. Roger Breton, âgé de 40 ans, est mort asphyxié. Il avait les mains et les pieds liés dans le dos.

MEURTRE

(Suite de la première page)

n'était pas connu des milieux policiers. Les limiers chargés de l'enquête continuaient en soirée d'interroger des témoins et des membres de la

famille pour tenter de trouver une solution à ce meurtre.

Les deux premiers meurtres à Québec ont eu lieu, le 1er et le 5 janvier dans la côte Sain-

te-Geneviève. Un quatrième meurtre dans la région 03 a été enregistré à Saint-Georges-Ouest de Beauce, le 1er janvier.

LORTIE

(Suite de la première page)

En contre-interrogatoire, le Dr Duguay a admis la possibilité de l'émergence spontanée de la schizophrénie, "mais il faut parler en terme de mois plutôt que de jours", a-t-il précisé.

L'avocat de la défense, Me François Fortier, a alors demandé au témoin de lire devant les jurés un passage du "traité de psychiatrie dont il est coauteur, dans lequel on indique clairement qu'une crise aiguë de schizophrénie peut ne durer que quelques jours". Le psychiatre de la défense a déjà dit que le délire de Lortie avait duré du 3 au 8 mai.

Le témoin a admis que le témoignage du Dr Guy Tremblay, psychiatre amené à témoigner par la défense, l'avait éclairé sur les antécédents familiaux de Lortie, lesquels antécédents sont essentiels pour poser un diagnostic. "Mais cet éclairage n'a fait que confirmer mon hypothèse" a dit le Dr Duguay.

L'avocat de la défense a ensuite demandé au témoin de poser un jugement sur une hypothèse hypothétique ressemblant étrangement à l'aventure de Denis Lortie.

Qualifiant cette hypothèse de "pure construction romanesque",

le psychiatre a déclaré ne pouvoir poser de jugement à cause d'un manque de données. Mais, a-t-il fini par admettre, "c'est la première fois que j'entends parler

d'un bandit qui veut faire un hold-up et fait tout pour se faire arrêter".

La Couronne fait entendre ce matin un autre psychiatre.

REAGAN

(suite de la première page)

— Départ de la Citadelle pour l'aéroport.

Télédiffusion

N'entrera pas qui veut au Grand Théâtre, le soir du gala. Les 1800 heureux élus s'y trouveront sur invitation spéciale. Une cinquantaine de journalistes (sur les 500 qui couvriront la visite de Reagan) pourront y prendre place, dont 20 seront rattachés à des médias québécois. Les autres devront se contenter d'assister au spectacle par le truchement de la télévision en circuit fermé qui sera installée dans une salle de presse, au sous-sol de l'immeuble du boulevard Saint-Cyrille.

Il ne s'agit pas là, toutefois, d'un traitement de faveur puisque toute la population du pays pourra voir l'événement en direct, sur les ondes de Radio-Canada.

Précisons que le rôle de la société d'Etat, ce soir-là, n'en sera

Pas de loi pour la protection des non-fumeurs

♦ Le Québec n'aura pas sa loi de protection des non-fumeurs. Le ministre de l'Environnement, Adrien Ouellette, l'a confirmé, hier, en conférence de presse.

par Raymond GAGNE

Le ministre a précisé que, devant la division irréductible du Conseil des ministres sur cette question il en était venu à la conclusion qu'il devrait changer sa stratégie.

En conséquence, il proposera plutôt, au gouvernement, l'adoption

d'une réglementation à caractère interne, dont les stipulations ne vaudront que pour les organismes appartenant à l'Etat, organismes gouvernementaux, hôpitaux, écoles, etc.

Le ministre a dit qu'il s'agirait là d'un exemple qui pourra, une fois créé, inspirer le comportement de la population en regard de l'usage du tabac.

Déjà, a précisé M. Ouellette, certaines mesures restrictives ont été mises en vigueur avec succès au ministère de l'Environnement.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du jeudi)

31 janvier 1985

6-9-2

2-8-7-2

Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR

Choses d'hier

Des lecteurs ont été étonnés de voir le mot chaudière désigner un appareil de chauffage central. Ce mot est juste. C'est fournaine (anglicisme tiré de "furnace") qui est inexact. Fournaine est un feu très ardent ou un lieu extrêmement chaud.

Pierre BELLEAU

AUTOMOBILES ACADIA INC.
CHARLESBOURG - QUÉBEC
4480, 1re Avenue Charlesbourg - 623-9861

0-100 km/h en 15,9 secondes!

Une prodigieuse accélération, une consommation minimum, une tenue de route supérieure et la meilleure conception technique de sa catégorie, voici la nouvelle FORSA de SUZUKI. Une voiture étonnante, à l'épreuve des hivers canadiens. Dotée d'un puissant moteur d'un litre, d'une boîte à 5 vitesses, la FORSA vous donne en série ce que tant d'autres vous vendent en option. Et elle vous est offerte par votre concessionnaire SUZUKI à un prix prodigieusement modique!



FORSA
LA NOUVELLE AUTO PRODIGE DE SUZUKI!
Essayez-la dès aujourd'hui!

SUZUKI

PAQUET SUZUKI

50, rue Principale,
St-Romuald
839-0059
sans frais de l'extérieur.
1 (800) 463-4589

Reagan à Québec Ottawa souhaite la participation des anglophones

◆ Ottawa tient à ce que les 16,000 anglophones de la région de Québec soient représentés aux diverses activités marquant la visite du président américain Ronald Reagan, les 17 et 18 mars.

par **Lise LACHANCE**

Le chef de cabinet du ministre Robert Layton, M. Richard Lande, a contacté Voice of English Quebec afin de discuter d'une telle représentation.

Selon le président de l'organisme, M. Glenn O'Farrell, Ottawa veut s'assurer que la présence d'anglophones actifs, dans leur milieu, que ce soit dans le monde des affaires, les services sociaux et de santé, les églises, les divers re-

groupements. Le cabinet du ministre Layton (chargé du dossier de la minorité anglophone du Québec) n'a pas précisé à quelle activité particulière seront conviés les représentants de la communauté, composée majoritairement d'Irlandais — tout comme M.M. Reagan et Mulroney.

Certains devront laisser de côté, cette fois-ci, la fête de la Saint-Patrice qui se déroule au Concorde depuis quelques années. Car le gala offert en l'honneur du président américain se tient le même soir (17 mars) que le célèbre événement annuel.

Alliance-Québec, qui se veut le porte-parole de toute la minorité anglophone du Québec, n'a pas été contactée en prévision de la visite de Reagan.

Le "Montcalm" est de retour aujourd'hui

◆ "Venez pas nous voir pour des entrevues en arrivant, ce sera pas le temps pour ça, vous devez vous en douter..."

par **Guy DUBE**

Le capitaine du brise-glace Montcalm, M. Jean Brisebois, était visiblement heureux, hier après-midi, d'apprendre que son équipage de 44 marins serait de retour à Québec vers 16h, aujourd'hui, après une absence de deux mois.

Le comité qui accueillera l'équipage et le capitaine, dans le bassin extérieur du Vieux-Port, sera bien sûr composé en majeure partie des familles des marins.

Parti le 1er décembre pour une patrouille régulière de quelques jours sur le Saint-Laurent, le Montcalm s'est rendu jusqu'à Blanc-Sablon. Puis le temps froid et les glaces ont compliqué les événements au fur et à mesure que l'hiver progressait. Depuis quelques

semaines, le brise-glace se tient à la disposition du traversier Camille-Marcoux (Matane—Baie-Comeau), qui a été tenu prisonnier à quelques reprises par des champs de glaces.

L'équipage du Montcalm a passé les fêtes de Noël et du Nouvel An loin des siens. A écouter des vidéos, la télévision, la radio. A lire les journaux qu'il pouvait se procurer lors des interminables attentes aux quais, à Matane et à Baie-Comeau.

"Les gars sont heureux de revenir", mentionnait M. Brisebois lors d'un entretien téléphonique, hier.

C'est le J.-E. Bernier qui prendra la place du Montcalm, à la hauteur de Baie-Comeau. Hier soir, le Bernier avait déjà quitté Québec en direction est. Les deux brise-glaces devaient se croiser la nuit dernière près des Escoumins.

Si les conditions de navigation demeurent bonnes, le Montcalm devrait arriver au bassin Louise, à Québec, vers 16h, estimait hier le capitaine Brisebois.

Télédistribution sur fibre optique: un réseau serait créé à Louiseville

◆ TROIS-RIVIERES (PC) — La signature, aujourd'hui, à Montréal, d'une entente auxiliaire entre les ministres des Communications, M.M. Marcel Masse et Jean-François Bertrand, sur le développement de technologies nouvelles, pourrait bien être l'amorce du projet de construction, au coût de \$10 millions, d'un réseau de télédistribution sur fibre optique, à Louiseville, ainsi que de la construction, à Trois-Rivières, en 1986, d'une usine de fabrication de terminaux de fibre optique, au coût de \$30 millions.

Le directeur général de la compagnie La Belle Vision, de Trois-Rivières, M. Jacques Bégin, a déclaré, hier, sur les ondes d'une station de télévision locale, que la compagnie

n'attendait plus que le feu vert des gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation de ces projets.

L'ex-ministre des Communications du Canada, M. Francis Fox, avait profité de la dernière campagne électorale pour annoncer, à Louiseville, la réalisation du projet de La Belle Vision.

Le projet a été ramené sur le tapis lors d'une rencontre avec les ministres Marcel Masse et Jean-François Bertrand, peu de temps après l'élection du gouvernement conservateur.

Ce réseau de télédistribution constituerait, selon le promoteur, la première étape d'importants projets de développement technologiques reliés à la fibre optique au Québec.



L'ingénieur Germain Dupont (à gauche), près d'une partie du mur d'étalement de béton armé moulé qui protégera le sous-sol du Musée de la civilisation des infiltrations d'eau du fleuve.

Musée de la civilisation

Les pinceaux des archéologues voisinent les pelles mécaniques

◆ L'intérêt porté par le public à la construction du Musée de la civilisation sur l'emplacement de l'un des plus vieux sites d'occupation d'Amérique du Nord a amené hier après-midi la Société immobilière du Québec à inviter les journalistes à une visite du chantier.

par **Léonce GAUDREULT**

L'objectif était double. Montrer dans un premier temps le génie... des ingénieurs à surmonter les difficultés techniques que pose la construction d'un immeuble sur un terrain infiltré d'eau au gré des marées. Au XVIIIe siècle, le fleuve poussait en effet ses vagues jusqu'à la rue Saint-Pierre.

Pour solutionner le problème, on a décidé de construire autour du quadrilatère occupé par le futur musée un mur d'étalement de béton armé moulé selon des techniques éprouvées à la Manic et à la baie James. Aux mords, on leur laisse le soin de communiquer avec l'ingénieur Germain Dupont qui a toutes les données.

Mais ce qui intéressait davantage les journalistes, c'est l'état des fouilles archéologiques.

L'archéologue Daniel LaRoche à qui la SIQ a confié le devoir de protéger ce véritable "cimetière" du patrimoine et, ainsi, de rassurer le public, a prouvé que des archéologues peuvent travailler calmement même si, tout autour, de puissantes excavatrices sont à l'oeuvre.

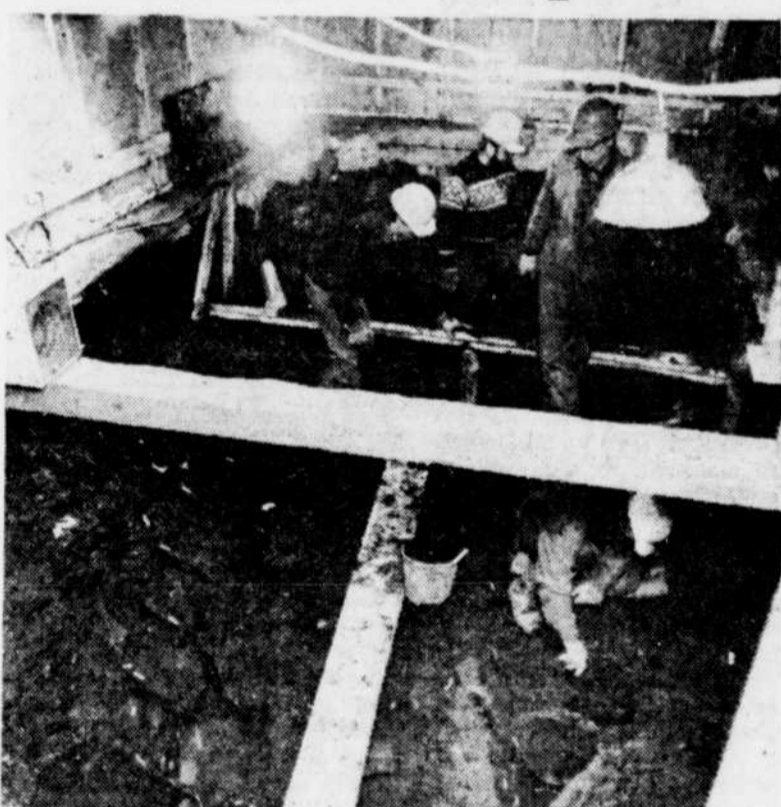
Il nous a donc amenés au tour d'un trou, protégé du climat hivernal par un abri temporaire, dans lequel s'affaireront encore pendant deux semaines une équipe d'une douzaine d'archéologues en train de mettre au jour deux nouvelles embarcations datant du XVIIIe siècle, comme une autre découverte à l'automne et une toute première dégagée il y a une dizaine d'années.

Leurs présences le long des anciens quais indiqueraient qu'on avait l'habitude à cette époque de faire couler les bateaux inutilisés. Ces embarcations, autrefois surmontées d'une voilure, avaient une trentaine de pieds de longueur.

Certains ont suggéré qu'on conserve tel quel et au même endroit ces vestiges, en les plaçant sous verres, afin de les intégrer au musée. Impossible, a-t-on répondu, les coûts des modifications aux travaux que cela provoquerait seraient trop élevés.

Point nécessaire de préciser que c'est un archéologue lucide, conscient du poids des impératifs modernes, qu'on a rencontré hier.

En février, sa responsabilité sera de nouveau mise rudement à l'épreuve puisque le constructeur Janin entreprendra la deuxième et dernière phase d'excavation, précisément sur un emplacement voisin (au sud-est de la maison Estêbe), où on a localisé un riche et important dépôt d'objets anciens, témoins de la vie quotidienne au temps de la Conquête, au XVIIIe siècle.



Les archéologues sont ici à l'oeuvre autour des membranes de deux embarcations du 18e siècle, découvertes sur le chantier de construction du Musée de la civilisation.

Son équipe doit surveiller attentivement le travail des pelles mécaniques. Si celles-ci dégagent ou risquent de détruire à jamais quelque objet ou installation significative, M. LaRoche aurait alors le pouvoir d'arrêter ou de faire déplacer le travail de l'excavatrice, le temps de dégager "à

la mitaine" les précieux témoins. Les archéologues ne bénéficieraient toutefois d'un sursis que de quelques heures. Il n'est plus question de leur permettre de s'installer quelques semaines, même pas quelques jours, comme ils le font présentement autour des embarcations. Le temps presse.

Légère hausse du taux d'escompte

◆ OTTAWA (d'après PC) — La Banque du Canada a relevé son taux d'escompte de 9,66 à 9,75 pour 100, hier, après être intervenue sur le marché des changes pour soutenir notre dollar chancelant.

Les économistes sont cependant d'opinion que cette légère hausse, de neuf centièmes de point, ne devrait pas affecter les taux de prêt à la consommation et sur hypothèque, qui ont baissé régulièrement, tout comme le taux d'escompte, depuis l'été dernier.

La hausse intervenue hier n'est que la seconde depuis que le taux directeur s'est mis à descendre petit à petit, après le sommet de 13,25 atteint à la mi-juillet l'an dernier. Notre dollar, qui a connu des hauts et des bas en 1984 s'est affaibli la semaine dernière, cotant 75,31 cents américains hier à l'ouverture du marché des changes.

Au dire des spécialistes, notre

monnaie se trouve sous tension pour plusieurs raisons, entre autres la clôture des comptes de fin de mois entre les filiales américaines et leurs maisons mères, de même que les sorties saisonnières en raison du plus grand nombre de Canadiens qui achètent des fruits et légumes importés et vont passer des vacances dans le Sud.

Selon le ministre des Finances, Michael Wilson, cette hausse était inévitable, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

"Je pense que nous avons fait un bon bout de chemin, a-t-il déclaré à sa sortie des Communions. La première hausse en 21 semaines. C'était inévitable. Mais nous avons eu une jolie baisse des taux d'intérêt, un joli recul des taux hypothécaires et je pense que cela donne un bon coup de pouce à l'économie aujourd'hui."

Le taux d'escompte est fixé chaque semaine à un quart de point

plus haut que le rendement moyen des bons du Trésor à trois mois. Bien qu'il soit sensé "flotter" au gré du marché, la banque centrale peut intervenir et intervient en fait si elle estime que le marché prend une mauvaise tournure.

Selon les cambistes, la banque

centrale a été active cette semaine sur le marché, signalant par-là qu'elle n'entendait pas laisser le taux baisser de nouveau. Ils se disaient que la centrale cherchait à faire monter les taux pour soutenir le dollar canadien, qui flanche sur les marchés des changes.

CHARGEMENT - LIVRAISON NON EFFECTUÉE
30% avance de fonds - 70% contre effets tirés impayés
VENTE AUX ENCHÈRES À COURT PRÉAVIS
TAPIS DE PERSE DE VALEUR
et autres tapis d'orient, tous à points noués main.

- Les balles seront prises et ouvertes à 14h15 sonnantes et chaque tapis sera numéroté individuellement pour vente pièce par pièce.
- L'enchère définitive doit être payée au comptant ou par cheque bancaire
- Aucun autre renseignement ne sera fourni.

LE SAMEDI 2 FÉVRIER À 15H00
HÔTEL HILTON
SALON MONTMORENCY COURVILLE
3, PLACE QUÉBEC
QUÉBEC

Courier pour le financement TAC & Middle East Factors (Canada) Ltd

Pour elle

Vente

De 20 à 50% de réduction sur les alliances.

Des diamants à votre mesure, des prix à votre goût.

WRS AVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

CHEZ M. LESSARD achetez une 'pony' et vous pouvez la 'gagner'

QUI SUCCÉDERA À NICOLE PREMIÈRE ?

DEVANT LE SUCCÈS OBTENU AVEC LA PROMOTION "GAGNEZ VOTRE PONY", M. LESSARD L.TÉE, RÉPÈTE CETTE FORMIDABLE EXPÉRIENCE. D'ICI LE 8 FÉVRIER 1985, TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UNE PONY A LA CHANCE DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE SON ACHAT DE PLUS, PARMI TOUS LES ACHÉTEURS, M. LESSARD L.TÉE, FERA LE TIRAGE DE 1 000\$ EN ARGENT. TOUS LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES CHEZ M. LESSARD L.TÉE.

Nicole Genois, Charlesbourg

HYUNDAI

pony

A PARTIR DE **6 145\$**

TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS.

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ESSAI D'UNE PONY POUR QUELQUES JOURS? Rien de plus simple. Nous vous faisons une Pony à prix modique et à votre retour, si vous décidez de faire l'achat d'une Pony, nous vous déduisons vos frais de location en entier.

LESSARD

POUR UNE PONY OPTÉZ POUR L'EXPÉRIENCE, L'HONNÉTÉTÉ, LE SERVICE, L'ACCUEIL LESSARD SUR TOUTE LA LIGNE

DEPUIS 38 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES QUÉBÉCOIS
49, BOUL. ST-JOSEPH, QUÉBEC, Qc (418) 623-5471

Tout litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Futong Décor devra payer \$500 d'amende

◆ Pour savoir si votre matelas satisfait aux normes minimales de résistance à l'inflammabilité, faites-y brûler une cigarette au complet. Si elle se consume entièrement et qu'elle ne brunit que 50 mm tout le tour (un peu moins d'un quart de pouce), sans laisser de tisons enflammés 10 minutes après qu'elle soit éteinte, votre matelas répond aux normes de Consommation et Corporations Canada et si vous êtes un marchand, vous avez le droit de le vendre.

par Robert FLEURY

Ne faites pas brûler votre matelas, ce serait bien inutile, surtout

si vous l'avez acheté depuis plus de deux ans, (auparavant ces normes étaient inexistantes), vous risqueriez à coup sûr un bel incendie! Ce qui explique que trop souvent des incendies soient causés par des fumeurs endormis.

Il y a quelques jours, le juge Charles Cliche de la cour des sessions de la paix de Québec a imposé une amende de \$500 à Futong Décor Inc. du 2750 chemin Sainte-Foy pour avoir vendu un matelas de type futon qui ne répondait pas aux normes de Consommation et Corporations Canada.

Les matelas de type futon sont

faits de coton et de feutre de coton et leurs fabricants doivent s'assurer que leurs produits rencontrent ces normes d'inflammabilité, ce qui ne semble pas être le cas pour tous puisqu'il s'agit de la deuxième condamnation du genre dans la région de Québec.

"Ces normes ont permis beaucoup plus d'uniformité dans la qualité et le prix des matelas" explique l'inspecteur à la sécurité des produits, Jean-Louis Caya. Tous les matelas vendus sur le marché, qu'ils soient de mousse, à ressorts, ou de simples futons doivent forcément répondre à ces normes et résister à ce test d'inflammabilité.



Photo gagnante

C'est cette photo qui a valu à Guy Shulman, du "Calgary Herald", le premier prix au concours canadien des photographies de presse, catégorie actualité. La photo a été prise à l'aéroport de Calgary en mars, après l'écrasement d'un avion sur la piste d'atterrissage.

EN BREF

Accidents

◆ Deux tragédies routières étaient rapportées par la Sûreté du Québec, hier. Les deux victimes sont Gilles Guimond, âgé de 27 ans, de Saint-Agapit de Lotbinière et Jocelyn Lapointe, âgé de 22 ans, de la rue des Rivières, à Charlesbourg.

M. Guimond a perdu la vie, vers 23h20, mercredi, lorsque son auto s'est engouffrée sous un camion garé sur l'accotement d'une entrée de la route 20 à Saint-Apollinaire. Le poste de la SQ à Laurier-Station fait enquête.

Quant à M. Lapointe, il était passager dans une auto qui a pris une embardée sur la route 73, à la hauteur du centre commercial Lebourgneuf, vers 2h30 hier matin. La voiture a traversé le terre-plein et ses deux occupants ont été éjectés. La mort du jeune homme a été constatée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La conductrice s'en est sortie sans trop de mal, selon le rapport du poste Québec-Métro de la SQ.

Vol

La Caisse populaire de Montmorency, située sur l'avenue Ruel, à Beauport, a été la scène d'un hold-up, vers 18h15, hier. Le col d'un gilet remonté sur le visage, deux individus auraient raflé le contenu de quatre tiroirs-caisse, en menaçant les employés et les clients avec une arme à feu au canon coupé. La police de Beauport croit qu'un complice a participé au vol qualifié. Les voleurs se sont éloignés par en arrière de la caisse et des témoins ont entendu une auto démarquer, mais personne n'aurait vu le véhicule. Le montant dérobé s'éleverait à plusieurs milliers de dollars.

Pris sur le fait

Un cambrioleur a été pris en flagrant délit, hier matin, dans la pharmacie François Turcotte, située au 1248 chemin Sainte-Foy, à Québec. En brisant la vitre de la porte, il a déclenché le système d'alarme et les policiers sont arrivés à temps pour le cueillir. Selon la police, Michel Côté, âgé de 32 ans, de Ville de Laval, a été trouvé en possession de pilules et d'une certaine somme d'argent et, dès hier après-midi, il a été traduit au palais de justice.

Explosion

MONTRÉAL (PC) — Une violente explosion a fait un mort et trois blessés hier après-midi, dans le port de Montréal.

Selon la police, la déflagration s'est produite vers 15h25 dans un conteneur rempli de plusieurs bonnes de gaz propane.

Un homme, dont l'identité n'avait pas encore été révélée au début de la soirée, est mort et trois autres personnes ont été blessées.

L'explosion s'est produite au pied du silo numéro cinq, près de l'une des entrées du port, à la hauteur de la rue McGill.

Rapidement arrivés sur les lieux, les pompiers de Montréal ont vite maîtrisé le début d'incendie qui a suivi.

La puissance de la déflagration était telle que certaines des personnes blessées, qui se trouvaient dans un entrepôt, à proximité, ont été touchées par des morceaux de métal qui ont traversé un mur.

Le conteneur a été complètement détruit.

On croit que l'explosion s'est produite au cours d'une manoeuvre de remplissage.

L'affaire Hatfield

FREDERICTON (PC) — M. Ray Frenette, leader intérimaire du Parti libéral, a affirmé, hier, que "le procès de M. Hatfield fait sentir le besoin d'un conseil judiciaire au Nouveau-Brunswick".

Dans une lettre au ministre de la Justice, M. Frenette a rappelé que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules provinces sans un tel conseil judiciaire, chargé de "surveiller les gestes, attitudes et déclarations des juges des cours provinciales".

M. Frenette a également demandé au ministre Fernand Dubé de conseiller au Barreau du Nouveau-Brunswick de réviser la question de l'immunité d'un avocat au cours d'un procès.

Pendant le procès du premier ministre Richard Hatfield, l'avocat de la défense a déclaré que le journaliste Pat Ryan pouvait avoir mis un sachet de marijuana dans les bagages de son client.

Le juge Andrew Harrigan a noté, quant à lui, que l'attitude de M. Ryan était suspecte dans cette affaire.

A Winnipeg, le président de l'Association des chefs de nouvelles de la radio-télévision canadienne a demandé au solliciteur général Elmer MacKay de rendre publics les résultats d'une enquête que la GRC devra faire sur M. Ryan, à la suite de ce qui s'est passé au procès de M. Hatfield.

Gaz formaldéhyde

MONTRÉAL (PC) — Selon les résultats des dernières analyses faites à la faculté de musique de l'université de Montréal, la présence de gaz formaldéhyde a commencé à baisser dans un certain nombre de locaux.

Le doyen de la faculté, Pierre Rolland, considère qu'il a fait tout ce qu'il fallait et davantage pour éviter les conséquences qui pourraient résulter de la présence de gaz formaldéhyde dans l'institution.

"Il y a seulement deux pièces dans tout l'édifice où le taux de formaldéhyde est plus élevé que 0,1 et je les ai fait fermer. J'en ai fait fermer d'autres où le taux était moindre que cela afin de ne pas prendre de chance", a-t-il assuré, hier, en interview téléphonique.

Meurtres

MONTRÉAL (PC) — Au moins quatre meurtres ont été commis hier au Québec.

En plus de celui de Québec, à Berthierville, un homme de 62 ans, M. Jean-Guy Parent, domicilié sur la rue Montcalm, a été abattu par balles vers 3h25, dans la nuit de mercredi à hier.

Son fils de 26 ans, Michel, était détenu comme témoin important sur mandat du coroner.

Par ailleurs, une femme a été battue à mort hier matin, à Mirabel. La victime, Thérèse Couvrette, dans la soixantaine, aurait été frappée à coups de marteau.

Les policiers détiennent le mari comme témoin important.

Un autre drame familial s'est produit hier soir à La Baie, au Saguenay. Selon les premières constatations de la police municipale de l'endroit, un homme d'une cinquantaine d'années a abattu sa femme d'un coup de fusil de calibre .12 avant de se donner la mort en retournant l'arme contre lui.

A La Malbaie, deux jeunes arrêtés pour un vol doivent attendre leur comparution

◆ Soupçonnés de séquestration et de vol qualifié, deux adolescents de La Malbaie devront attendre jusqu'au 15 février pour savoir s'ils pourront recouvrer leur liberté provisoire. A cette date, ils devraient comparaître devant le juge André Sirois, du tribunal de la jeunesse, qui siègera au palais de justice de La Malbaie où Me Mario Tremblay est procureur de la couronne.

Informé que l'accusé avait antérieurement été condamné à quatre reprises pour le même délit, le juge Marc Choquette lui a imposé 14 jours pour le premier chef et 30 jours pour le second. Il lui a aussi interdit de conduire tout véhicule-moteur à travers le Canada pour une période d'un an.

Deux autres automobilistes de la région de Charlevoix s'étaient vu imposer un séjour en prison et une interdiction de conduire, la semaine dernière, par le juge Choquette qui veut ainsi inciter les automobilistes à réfléchir sur leur conduite au volant et à respecter le code de la route.

Un libre-service attaqué par des voleurs "spéciaux"

◆ Un duo dépareillé a commis un vol à main armée à Beauport, hier matin, à la station libre-service Gailuron du 537 avenue Royale. Le grand mesurant environ six pieds a tenu l'employé en respect pendant que le petit, environ quatre pieds, raflait le contenu de la caisse, soit quelque \$60.

raient permettre de les rejoindre. De son côté, la police de Québec cherche un jeune homme qui aurait dérobé trois petites boîtes dans le coffre-fort de la bijouterie Picard, au 335 boulevard Charest est, quelques minutes avant midi hier. Le voleur n'était pas armé et la nomenclature des objets volés n'était pas connue, en fin d'après-midi.

Tous deux portaient une cagoule et ils se sont éloignés à pied en direction nord. Les deux cagoules ont été trouvées à environ 2,000 pieds de l'établissement dévalisé, mais les deux voleurs étaient au large, hier soir. La police possède toutefois certains indices qui pour-

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: neige passagère cessant en matinée. Quelques chutes de neige par la suite. Maximum: -8 à -10. Précipitations: 60 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: faible neige passagère en matinée. Quelques chutes de neige par la suite. Maximum: -12 à -15. Précipitations: 60 pour 100. Demain: généralement ensoleillé.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec quelques chutes de neige. Vents modérés par moments. Maximum: -9 à -11. Précipitations: 60 pour 100.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées, hier, en degrés Celsius dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	-13	-6
Edmonton	-26	-23
Fredericton	-23	-4
Moncton	-18	-5
Montréal	-20	-10
Ottawa	-19	-11
Québec	-23	-9
Regina	-30	-25
St-Jean, T.-N.	-6	-3
Sudbury	-12	-8
Toronto	-13	-3
Vancouver	-5	4
Victoria	-3	6
Windsor	-6	-1
Winnipeg	-32	-29
Boston	-8	-1
Chicago	-19	-16
Dallas	-8	-11
Houston	-3	1
Jacksonville	13	28
Los Angeles	-6	15
Miami	18	25
La N.-Orléans	18	24
New York	-4	0
Orlando	12	29
San Francisco	3	14
Tampa	18	26
Washington	0	1

SOLEIL

VENREDI
Lever 07h09 Coucher 16h48

SAMEDI
Lever 07h08 Coucher 16h50

LUNE

pleine lune 5 fév.
dernier quartier 12 fév.
nouvelle lune 19 fév.
premier quartier 27 fév.

MARÉES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h30 B. 0.9	04h05 B. 1.5	02h55 H. 3.3	01h10 B. 0.9
10h25 H. 2.4	10h55 H. 3.4	09h20 B. 0.8	05h15 H. 2.3
17h15 B. 0.8	18h00 B. 1.3	15h10 H. 4.3	12h45 B. 0.8
22h55 H. 1.7	23h40 H. 2.7	22h45 B. 0.5	17h30 H. 3.0

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
04h30 B. .8	05h15 B. 1.4	04h00 H. 3.4	02h20 B. .8
11h20 H. 2.6	11h55 H. 3.6	10h30 B. .6	06h20 H. 2.4
18h05 B. .7	18h50 B. 1.1	16h10 H. 4.5	13h50 B. .8
23h50 H. 1.8		23h50 B. .4	18h30 H. 3.2

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports le 31 janvier à 20h30, toutes les routes de la région de Québec étaient dégagées sauf la route 20 vers Drummondville qui était partiellement dégagée, la visibilité était bonne partout. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.



C'est l'école de conduite d'Argenteuil, à Québec, qui a mis sur pied ce cours de maîtrise du dérapage sur surfaces glissantes.

Maîtriser un dérapage, une technique qui s'apprend

◆ Il est désormais possible aux automobilistes de la région de Québec de suivre un cours de maîtrise du dérapage sur surfaces glissantes comme la neige, la glace et la pluie.

par Guy DUBÉ

Un groupe de journalistes ont pu mettre leurs connaissances à rude épreuve, hier midi; contrairement à ce que chacun d'eux pensait, les techniques de survirage du volant, de freinage et d'accélération sont de véritables ennemis lorsqu'il s'agit de vouloir maîtriser un véhicule qui dérape sur la glace.

C'est l'école de conduite d'Argenteuil, à Québec, qui a mis sur pied ce nouveau concept de conduite préventive; en fait, les moniteurs nous apprennent des trucs pour

mieux conduire en hiver, mais surtout comment maîtriser son véhicule lorsqu'il se met à déraper.

Tout réside dans l'art de manier le volant; il ne faut surtout pas garder le pied sur l'accélérateur ou freiner jusqu'à ce que tout s'arrête de tourner à un certain moment.

Le dérapage d'un véhicule s'effectue toujours par les roues arrière. Un des trucs est le suivant: pour les tractions avant, munir les quatre roues de pneus d'hiver et allourdir l'arrière à l'aide de sacs de sable installés le plus possible au-dessus de l'essieu.

Des moniteurs qualifiés donnent les cours de maîtrise de dérapage tous les week-ends, sur le parc de stationnement du centre commercial Lebourgneuf. Le cours dure quatre heures (dont une heure et

demie de théorie) et coûte \$35.

Il s'agit d'un complément indispensable au cours traditionnel,

complément qui risquerait même un jour de devenir obligatoire pour l'obtention d'un permis de conduire. Depuis le début de l'hiver, des cours ont été donnés, entre autres, aux policiers de quelques municipalités de la région, dont ceux de la ville de Québec.

Rumeur non fondée

Le nouveau chef de police de Québec n'a pas encore été nommé

◆ Les autorités de la ville de Québec ont tenu à préciser, hier, que la rumeur selon laquelle un officier supérieur de la Sûreté du Québec aurait été nommé directeur du service de police est non fondée.

par Michel TRUCHON

Le poste est vacant à la suite du départ, hier, du chef Robert Vézina qui a pris sa retraite après une carrière de 38 ans dont quatre passées à la direction.

En attendant que le successeur soit connu, le comité exécutif a adopté une résolution, mercredi soir, pour nommer M. Raynald Desjardins, assistant-directeur aux opérations au service de police, pour occuper le poste de directeur.

C'est en décembre que la ville a appris qu'elle devrait se trouver un nouveau chef de police, après que M. Vézina, à qui il restait encore au moins un an avant d'être obligé de prendre sa retraite, eut fait savoir qu'il avait décidé de mettre un terme à sa carrière.

On s'est donc mis à la recherche d'un candidat, procédant par un "recrutement actif" ou invitation. Huit candidatures, autant de l'intérieur du service de police que de l'extérieur, ont été examinées depuis.

Après une certaine élimination, il ne semble plus rester beaucoup de noms sur la liste, a dit hier M. Louis Dumas, du service des communications de la ville de Québec. Selon lui, le processus de choix est très avancé, mais on n'en n'est pas encore rendu à la décision finale, on en est au niveau des négociations.

La preuve que le successeur de M. Vézina n'est pas encore choisi, c'est qu'on a désigné un directeur intérimaire, précise M. Dumas.

Selon lui, il faudra au moins encore quelques semaines, au minimum un mois, avant que l'on connaisse la décision du comité exécutif.

Et, logiquement, il faut que celui qui sera choisi avise son employeur actuel de son départ, ce qui également devrait prendre un certain temps.



M. Raynald Desjardins, assistant-directeur du service de police de Québec.

Au cabinet du maire, on dit qu'il est illogique d'affirmer qu'un successeur au directeur de police a été désigné, d'autant plus que le maire est à l'extérieur de la ville présentement.

La ventilation, principale cause des problèmes de santé dans les édifices à bureaux

◆ Le département de santé communautaire (DUSC) de l'hôpital du Saint-Sacrement reçoit annuellement une trentaine de plaintes d'employés (individuellement ou en groupe) travaillant dans des édifices à bureaux situés dans la région de Québec.

par Damien GAGNON

Et, dans la majorité des cas, ces plaintes sont fondées précises. M. Hugues Matte, coordonnateur du service santé au travail au DCS de l'hôpital Saint-Sacrement.

Ces employés se plaignent de maux de tête, de nausées, de nez bouché, de fatigue inhabituelle; problèmes de santé qui sont dans bien des cas reliés à une mauvaise ventilation des édifices.

Pour Hugues Matte, il ne fait aucun doute que des édifices à bureaux sont la cause de problèmes de santé appelés maladie du fonctionnaire. Il ne s'agit donc pas du fruit de l'imagination de travailleurs comme certains le prétendent.

Dernièrement, l'Association pour l'hygiène industrielle au Québec tenait, à Québec, un colloque sur les problèmes de santé que l'on peut rencontrer dans les édifices à bureaux et sur les solutions qui pourraient être prises pour améliorer la situation.

A ce colloque, un porte-parole de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a mentionné que de 20 à 30 pour 100 des plaintes que reçoit l'organisme viennent d'employés oeuvrant dans des édifices à bureaux, soit une quarantaine de plaintes pour l'ensemble de la région 03.

Le DSC de l'hôpital du Saint-Sacrement a une mission spéciale. Il a reçu mandat du ministre des Affaires sociales de donner des services de santé aux employés de la fonction publique québécoise.

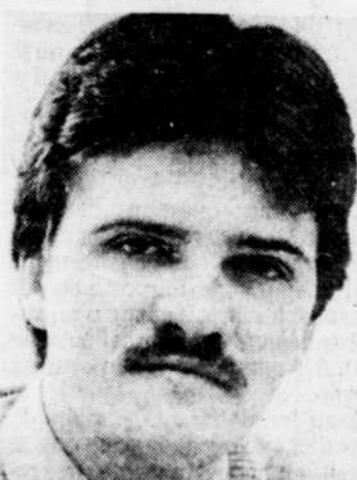
Un problème complexe

Selon M. Matte, c'est surtout de personnes travaillant dans les édifices modernes ou récemment rénovés que viennent les plaintes. "Le problème ne se rencontre pas seulement dans les édifices gouvernementaux mais aussi dans des entreprises de la taille du SOLEIL".

"Ce qui rend le diagnostic difficile c'est que les symptômes ressentis (maux de tête, nausées et autres) ne peuvent être reliés uniquement au lieu de travail."

Mais ce que l'on sait, d'ajouter M. Matte, c'est que les symptômes apparaissent le lundi matin, se poursuivent durant toute la semaine et disparaissent avec la fin de semaine.

On constate que, dans ces édifices, les employés n'ont pas de contrôle sur leur environnement de travail: éclairage, humidité, chaleur et climatisation.



M. Hugues Matte, coordonnateur du service de santé au travail du département de santé communautaire de l'hôpital du Saint-Sacrement.

La ventilation est la principale cause des problèmes de santé et M. Matte insiste sur la complexité des systèmes de ventilation particulièrement dans un édifice de la taille du complexe "G".

A son avis, ce qui laisse vraiment à désirer c'est l'entretien préventif de ces systèmes, on intervient lorsqu'il se pose un problème.

Il note aussi que les normes utilisées pour l'évaluation de la qualité et du fonctionnement des systèmes de ventilation dans les édifices à bureaux sont les mêmes que celles utilisées dans les entreprises industrielles alors, qu'à son avis, il y a une différence entre travailler dans un édifice industriel et un édifice à bureaux.

De plus, dit-il, ces édifices très isolés, avec un système de ventilation en circuit fermé, laissent difficilement échapper les odeurs, les émanations de toutes sortes comme, par exemple, la fumée de cigarette. Les matériaux utilisés dans ces édifices comme les tapis et l'utilisation d'appareils électriques augmentent l'électricité statique.

Bien qu'il soit impensable de revenir à la construction d'édifices avec climatisation naturelle (des fenêtres qui ouvrent), M. Matte soutient qu'il n'est toutefois pas impossible de favoriser la participation des travailleurs à l'aménagement de leur milieu de travail.

Il faut leur donner autant que possible le contrôle, si cela n'est pas possible pour chaque pièce du moins au niveau de chaque étage, de l'éclairage, du chauffage et de la ventilation. Il insiste également sur l'importance d'informer et de former les travailleurs sur ces types de problèmes.

Des plaintes reçues, un certain nombre reviennent régulièrement. C'est le cas du complexe scientifique de Québec, situé à l'angle des boulevards Charest et Henri IV. M. Matte souligne la présence de laboratoires dans ces édifices.



MA BOUGIE
ÇA M'LA PREND



CONTRIBUONS GÉNÉREUSEMENT AU FINANCEMENT DU CARNAVAL

Samedi le 2 février 1985
Journée de la Bougie

de 10h à 17h dans les centres commerciaux
de 18h à 24h à domicile

Achetez vos bougies
et courez la chance de gagner:

- A. 25,000 \$ en argent
- B. Un voyage en Martinique ou en Guadeloupe pour 2 personnes, 14 jours, hôtel, avion inclus et 1 000 \$ d'argent de poche, (une collaboration des Tours Sol-Vac Ltée).
- C. De nombreux prix en argent de 100 \$ et 1 000 \$.
- D. Des prix instantanés de 10 \$ à 10,000 \$.

Participons Don!



Venez déposer vos bougies non-gagnantes à l'une des 120 stations Petro-Canada participantes de la région de Québec, entre le 3 et le 11 février 1985. Pour chaque bougie-gratuille déposée dans les barils spécialement aménagés, Petro-Canada s'engage à verser 0.25 \$ à Centraide.



Soyez gagnant...
aider le Carnaval et Centraide.

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Achat de l'usine de Sacré-Coeur Le comité fait une offre de \$1.6 million

♦ SEPT-ÎLES — Le comité de relance de Sacré-Coeur vient de déposer une offre d'achat de \$1.6 million pour l'usine de sciage Produits forestiers Saguenay, évidemment, en vue de la remettre en marche. Ceci, au nom de la population qui attend depuis deux ans la réouverture de son usine.

par Marc ST-PIERRE
(du bureau du Soleil)

C'est ce qu'ont indiqué des porte-parole du comité de relance, hier après-midi, à Sacré-Coeur, en affirmant que l'usine pourrait re-

démarrer pour de bon dès août de cette année.

Aux termes d'un projet de relance, dont les grandes lignes ont été révélées au cours d'une conférence de presse, il s'agira de remettre en marche l'usine PFS, de faire quelques transformations aux équipements, de réorganiser la production en évitant les erreurs du passé pour déboucher sur huit mois de production par année et 30 millions de pmp. Un projet plus modeste que celui envisagé un temps par Donohue et en deçà de la capacité de l'usine, a convenu le maire de Sacré-Coeur, Aimé Dufour. Mais

qui donne ces résultats, a-t-il noté en substances: création de 315 emplois et retombées économiques non seulement sur la localité mais sur toute la région. Résultats anticipés perçus d'un bon oeil par le gouvernement québécois pour qui la Haute-Côte-Nord est une épine au pied de des décennies.

Ce projet a été mis au point par les gens de Sacré-Coeur ces dernières semaines mais et il a également reçu l'aval d'experts, a dit le vice-président du comité de relance, Guy Deschênes.

Mais il faudra d'abord réunir \$4,775,000, somme représentant le coût d'achat, de nouvelles immobilisations et la constitution d'un fonds de roulement.

Selon le scénario de financement imaginé par le comité de relance, une somme de \$300,000 proviendra de la participation des travailleurs eux-mêmes; une somme égale proviendra de la population; et, enfin, \$600,000 de l'Office de planification et de développement du Québec. Bref, un capital de départ de \$1.2 millions, soit à peu près 25 pour 100 du total. Le reste manquant sera comblé par divers emprunts.

Rien d'utopique, selon le maire Dufour qui a notamment comparé l'investissement populaire souhaité aux \$7 millions que la caisse pop de Sacré-Coeur possède en dépôts.

Effort non négligeable d'ores et déjà consenti par les travailleurs de Sacré-Coeur: leurs trois syndicats affiliés naguère à la CSN, soit ceux des travailleurs forestiers, des employés en usine et des employés de bureau, se sont faits hara-kiri. Du même coup, parmi d'autres concessions, ils ont accepté des fusions de tâches et une semaine de travail de 45 heures.

"Il ne s'agit peut-être pas d'une solution mirobolante, a commenté Daniel Hovington, un porte-parole des travailleurs, mais c'est la seule qui nous reste."

Centre sportif de Beaupré

Les maires demanderont une subvention provinciale

♦ Le dossier du centre sportif régional de Beaupré a fait l'objet de discussions au conseil de la MRC de la Côte-de-Beaupré et les maires des huit municipalités de la Côte se sont entendus pour entreprendre des démarches afin d'obtenir une subvention du gouvernement du Québec.

par Gérald OUELLET

Dans une résolution de la MRC de la Côte-de-Beaupré, adoptée par le conseil où siègent les huit maires des municipalités constituantes, on demande que chaque conseil municipal adopte une résolution autorisant la MRC à entreprendre des démarches auprès du député de la circonscription de Montmorency, à l'Assemblée nationale, M. Clément Richard.

On demanderait à M. Richard, ministre des Affaires culturelles, de

faire des pressions auprès du Conseil des ministres afin que le gouvernement du Québec accorde une subvention aux municipalités de la Côte pour acquérir et réouvrir le stade couvert régional, de Beaupré.

De plus, les maires siégeant au conseil de la MRC ont décidé que dorénavant les négociations à intervenir avec les représentants des caisses populaires soient faites en présence d'un élu mandaté par chacun des conseils municipaux partis au protocole.

On remplace ainsi le comité de négociation formé par la ville de Beaupré qui avait entrepris des négociations à la fin de l'année dernière avec les autorités des six caisses populaires de la Côte.

On se souviendra que ces négociations avaient permis d'en arriver à une hypothèse de règlement de \$250,000 pour l'acquisition du centre sportif régional.

La CUQ serait de moins en moins apte à assurer le développement régional

♦ Dans ses limites actuelles, la Communauté urbaine de Québec est de moins en moins apte à assurer le développement planifié de l'agglomération régionale. Les tendances démographiques vont effectivement renforcer la périphérie pendant que la CUQ continuera d'être saignée de sa population résidente.

par Pierre-Paul NOREAU

Pour le Conseil de développement du Québec métropolitain, ce diagnostic est incontestable et devra être au coeur du débat public que suscitera la sortie du schéma d'aménagement la semaine prochaine.

En conférence de presse hier, le président du conseil, M. François Hulbert, a soutenu que le schéma préparé par la CUQ devenait en ce sens beaucoup plus un point de départ qu'un aboutissement.

A quoi bon règlementer un développement si, de toute manière, il se fait là où la CUQ n'a pas juridiction, demande-t-il. Comment

contrer les municipalités régionales de comté (MRC) qui l'entourent et qui lui font concurrence pour l'accueil de nouveaux citoyens et de nouvelles activités? Est-il encore possible de réagir et à quelles conditions?

Les chiffres

M. Hulbert a rappelé les chiffres de décembre du Bureau de la statistique du Québec. La population de la CUQ diminuerait de 37,000 personnes au cours des 20 prochaines années pendant que celle de sa zone périphérique augmenterait de 77,000.

Les mouvements démographiques sont à la base de toute opération de planification régionale. Or de l'avis du conseil, les changements démographiques survenus dans la région métropolitaine au cours des 10 dernières années ne mentent pas sur la tendance. Selon M. Hulbert, le bureau de la statistique est fiable puisqu'il ne s'est pas vraiment trompé jusqu'à maintenant.

Selon les études prévisionnelles du bureau de la statistique, la Rivière-Sud va surtout gagner dans le déplacement démographique, avec une prévision d'ici l'an 2001, d'un accroissement de 35,000 personnes.

Selon le conseil de développement, les planificateurs avaient prévu ce scénario depuis un bon moment. Les moyens pour y faire face n'ont pas été mis en oeuvre par les décideurs politiques, juge-t-on.

De l'avis, du président Hulbert, il ne faut pas malheureusement s'attendre à ce que ces mêmes hommes politiques remplacent soudainement la concurrence par la concertation. Le rôle d'arbitre revient nécessairement au provincial qui, selon le conseil, ne peut s'exclure du tableau puisqu'il aura à aider à supporter de nouveaux équipements pendant que ceux qui sont existants au coeur de la CUQ seront désertés. "On ferme et on recycle les écoles de Québec pendant que celles de la périphérie ne suffisent plus pour la clientèle..." concluait M. Hulbert.

Gilles Carignan se présente candidat indépendant à la mairie de Sainte-Foy

♦ Trois candidats sont en lice déjà pour la course à la mairie de Sainte-Foy en novembre 85, avec l'annonce de la candidature du conseiller indépendant du quartier Saint-Benoît, M. Gilles Carignan, qui tentera de se faufiler entre les deux partis municipaux existants.

par Marie CAQUETTE

M. Carignan envisage se présenter à la tête d'un nouveau parti qui devra, dit-il au cours d'une entrevue au SOLEIL, avoir des candidats dans chacun des quartiers électoraux de la municipalité.

Malgré quelques tractations amorcées avec d'autres élus (indépendants ou membres du parti au pouvoir), le conseiller ne peut à ce stade encore fort préliminaire, "donner" de noms de citoyens intéressés à joindre sa formation.

Un manifeste électoral, donnant les grandes lignes d'action et les principes qui guideront le parti, est déjà rédigé.

Selon le conseiller Carignan, ce nouveau parti devra former une

véritable équipe, financée démocratiquement, qui gèrera la ville avec transparence et avec le souci de mettre à contribution tous les élus municipaux.

Tous ces éléments, de dire le conseiller, contrastent avec la façon de fonctionner de l'administration actuelle financée par les fournisseurs de la ville et administrée par les seuls élus membres du parti au pouvoir.

L'opposition et les indépendants n'ont aucun lieu pour intervenir dans le processus de décision actuellement à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, selon M. Carignan.

"Nous assistons aux réunions des commissions et au comité exécutif comme observateurs pour nous informer sans possibilité d'intervenir dans le processus de décision. Nous n'avons qu'un droit de parole de cinq minutes à la séance mensuelle du conseil. Nous n'avons même pas de bureau à l'hôtel de ville, pour travailler, recevoir des gens ou consulter des documents. Les divergences d'opinion qui réussissent à s'exprimer, malgré ce contexte, sont accueillies par des insultes et des injures..." résume le conseiller.

"Finalement, notre seul mode d'intervention pour faire déboucher des choses dans nos quartiers sont les pétitions et les déclarations ou lettres aux journaux", de dire M. Carignan.

Le conseiller prévoit, s'il est élu, mettre l'accent dans huit domaines; au niveau de l'habitation, par exemple, il faudrait, dit-il, développer les terrains déjà pourvus de services, ramener l'unifamilial en ville, construire des logements sociaux et utiliser la réserve municipale de terrains; le programme socio-culturel devrait être élargi pour rejoindre plus de 25 pour 100 de la population; la gare de Sainte-Foy devra être aménagée; une meilleure concertation devrait exister avec le milieu scolaire, au plan de l'utilisation des locaux, par exemple; les relations avec les villes voisines devraient être améliorées et la présence de Sainte-Foy sur la scène régionale aurait intérêt à être "revampée"; il faudrait encore, selon le conseiller, rationaliser les dépenses et effectifs de la ville. "On gaspille trop en mandats de toutes sortes pour des professionnels en dehors de la fonction publique."



Carnaval de la pâtisserie

L'achat d'un macaron au coût de \$2 permettra à son détenteur de participer à toutes les activités du 8e carnaval de la pâtisserie qui se déroulera à Disraeli, en fin de semaine. Les organisateurs espèrent que l'abolition des frais d'admission favorisera une participation accrue de la population locale et attirera davantage de visiteurs. En comparaison de l'an dernier, une famille de deux enfants qui participera à toutes les activités carnavalesques, réalisera une économie de \$31. La programmation prévoit un concours et une exposition de pâtisseries, des spectacles, des dégustations, des tournois, des jeux, une exposition artisanale et commerciale, des repas gastronomiques, des démonstrations d'art culinaire, de la boufferie à prix populaires, etc.

Le Soleil, Fortunat Marcoux

Chagnon consent à embaucher un gérant de la municipalité

♦ LEVIS — M. Vincent-F. Chagnon, qui en est à sa dix-neuvième année à la direction des affaires municipales à Lévis, n'en peut plus de cumuler les tâches de maire et de gérant de cette ville de 18,000 habitants. Il en a assez d'être au boulot 70 à 80 heures par semaine pour une rémunération annuelle de quel- que \$23,000.

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

La nécessité pour la ville de Lévis d'avoir un gérant ou un directeur général est enfin reconnue formellement par M. Chagnon. L'attitude de celui-ci vient de changer radicalement. Encore en mai 1984, il s'était offusqué qu'un conseiller municipal, M. Florent Gauthier, ait osé déclarer publiquement qu'il fallait un gestionnaire à la ville de Lévis, parce que les fonctions de maire et de gérant, en plus d'être de plus en plus lourdes, sont incompatibles.

A quelques reprises, d'ailleurs, particulièrement depuis un an, le maire Chagnon avait réitéré l'engagement qu'il avait pris, en 1981 (au moment où il sollicitait un cinquième mandat), de cumuler les deux fonctions. L'incompatibilité, qui était alors dénoncée par l'opposant, l'ingénieur Jean-Marc Pellerin, avait dès lors été niée par M. Chagnon.

Un maire adroit

En voulant demeurer ainsi fidèle à son engagement, M. Vincent Chagnon n'a pas eu tellement de difficulté à conserver l'harmonie au sein du conseil municipal. Son motif s'appuyait sur l'économie et surtout sur sa grande disponibilité, puisqu'il est un ancien fonctionnaire provincial à la retraite.

Pour une ville de cette importance, avoir un maire à plein

temps, sans plus de rémunération, c'est quand même exceptionnel, ont reconnu les conseillers municipaux, en attendant... que le maire-gérant change d'idée ou qu'il termine son mandat, ce qui aurait mené jusqu'en octobre 1985.

Il est reconnu depuis longtemps que M. Chagnon est un homme politique habile. Il est en pleine forme, âgé actuellement de 69 ans. Hier, quand LE SOLEIL lui a demandé s'il se proposait de solliciter un autre mandat, il a répondu qu'il n'avait pas encore eu le temps d'y penser...

D'importants motifs

"C'est une question de circonstance", déclare M. Chagnon, pour expliquer son changement d'attitude au sujet du poste de gérant, ou plus précisément d'un directeur général contractuel puisque c'est ainsi que le nouveau poste est désigné.

Parmi les motifs que le maire de Lévis vient d'invoquer pour que le conseil municipal accepte de re-

créer le poste, il y en a un qui n'a pas été mentionné très fort, mais qui est d'une importance certaine: la conclusion de longues démarches judiciaires ayant fait suite à la destitution de l'ancien gérant de la ville, survenue en 1977. Le poste avait été aboli, peu de temps après. L'affaire fut réglée, au début de 1984 seulement, avec un déboursé de quelque \$90,000, incluant les frais de cour.

La raison que M. Chagnon mentionne le plus à trait au départ, en décembre, du directeur du personnel et l'intention des élus de ne pas combler le poste. La tâche du maire-gérant est devenue d'autant plus lourde que la ville doit prochainement négocier le renouvellement des contrats de travail concernant les cols blancs et les policiers.

L'offre d'emploi d'un directeur général contractuel sera donc affichée dans quelques jours. L'avis n'était pas encore complètement rédigé, hier. La durée du contrat sera probablement de trois ans, a-t-il été révélé à l'hôtel de ville.

Un nouvel imbroglio risque de retarder le règlement du conflit à la MRC de Portneuf

♦ CAP-SANTE — Un nouvel imbroglio risque de retarder le règlement du conflit à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf, déjà vieux de plus de six mois.

par Guy BENJAMIN

Une entente de principe est-elle ou non intervenue entre les deux parties le 7 janvier?

Hier matin, en conférence de presse, le président du syndicat des travailleuses et travailleurs de la MRC de Portneuf dénonçait l'attitude de la partie patronale, qui a rejeté le rapport que le conciliateur a soumis aux deux parties vendredi dernier.

Selon M. Réginald Hardy, le rapport du conciliateur respectait en tout point l'entente de principe intervenue le 17 janvier, à Drummondville.

Les syndiqués, réunis en assemblée générale au début de la semaine, ont accepté à l'unanimité le rapport de conciliation.

Version différente

Selon M. Yvan Genest, l'un des négociateurs patronaux présents à Drummondville le 17 janvier, il n'est pas exact de parler d'une entente de principe.

"Nous nous sommes quittés cette nuit là avec comme seule entente celle de présenter à nos mandats respectifs les clauses sur lesquelles nous venions de discuter," de dire le secrétaire-trésorier de la MRC.

Et M. Genest précise qu'il n'a pu être question d'entente de principe "puisque nous étions bien conscients que nous dépassions les mandats obtenus des élus municipaux."

Après avoir rejeté le rapport du conciliateur dans son ensemble, les élus municipaux l'ont passé en revue point par point pour finalement relever seulement trois points avec

lesquels ils ne sont pas d'accord, soit les changements technologiques, la contribution au fonds de pension et les salaires pour 1986, dernière année de la convention.

Selon le secrétaire-trésorier de la MRC, la partie patronale fut très surprise de retrouver presque intégralement la clause syndicale sur les changements technologiques dans le rapport du conciliateur. D'autant plus, qu'il n'en fut pas question lors de la rencontre du 17 janvier, selon M. Genest.

Concernant la contribution au fonds de pension, les élus municipaux ne sont pas d'accord pour verser 1.75 pour 100 de la masse salariale en 1985 et 2 pour 100 en 1986. Un écart de seulement 0.75 pour 100 sépare les deux parties, soit un déboursé évalué à moins de \$3,000 pour deux ans.

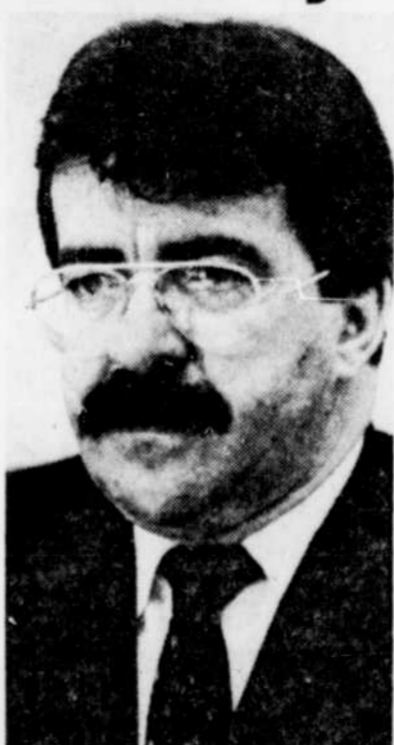
Il y a entente sur les salaires à verser en 1984 et 1985. Pour l'année 1986, le conciliateur, M. Raynald Brassard, recommande une hausse salariale de 5 pour 100 ou équivalente à l'augmentation du coût de la vie, selon le pourcentage le plus avantageux des deux.

Les élus municipaux sont d'accord avec une hausse fixe de 5 pour 100.

Selon M. Genest, si une entente de principe était intervenue le 17 janvier, le conciliateur n'aurait pas eu besoin de consacrer tant d'énergie à la préparation d'une recommandation.

M. Yves Lagueux, conseiller syndical à la CSN affirme de son côté que ce n'est pas la première fois qu'il voit un conciliateur préparer une recommandation même s'il y a eu entente de principe.

La partie syndicale parle donc de mauvaise foi de la part de l'employeur et a fait part de son intention de demander l'intervention soit du ministre du Travail ou de celui des Aff. municipales pour aider à résoudre le conflit qui perdure depuis le 10 août 1984.



Le conseiller Gilles Carignan se présente à la mairie de Sainte-Foy.

Le Soleil, Jean Vallières



Au cours des trois derniers mois, le boulevard de la route 138 entre deux secteurs de Baie-Comeau a fait trois victimes.

Baie-Comeau exige des mesures d'urgence pour le tronçon de la 138

◆ SEPT-ÎLES — Pour mettre fin à l'hécatombe sur le tronçon de la route 138 entre les deux secteurs de Baie-Comeau, le ministère des Transports se doit de prendre des mesures d'urgence exceptionnelles.

par Marc ST-PIERRE
du bureau du Soleil

C'est ce qui se dégage d'une lettre que vient d'expédier la Chambre de commerce et d'industrie du district de Baie-Comeau au titulaire des Transports, Guy Tardif.

Depuis le 1er janvier 1980, selon des statistiques compilées par la sûreté municipale de Baie-Comeau, 12 personnes ont perdu la vie dans des collisions, 78 personnes ont subi des blessures et 112 accidents impliquant seulement des dommages matériels sur ce tronçon de route de quatre kilomètres. Au cours des trois derniers mois, le boulevard a fait trois victimes.

"Nous demandons à votre ministère, écrit le président de l'organisme, Jacques Fortier, de doter le tronçon de la route 138 reliant les secteurs Mingan et Marquette de la ville de Baie-Comeau d'un véritable boulevard à voies divisées par un terre-plein, éclairé adéquatement par le centre et pourvu de voies d'évitement aux principales artères actuelles et futures de circulation."

"Cependant, dans un premier temps, nous vous demandons de prendre des mesures d'urgence exceptionnelles pour améliorer la sécurité sur ce tronçon de la route 138", insiste le président de la Chambre.

Il faut dès maintenant, dans l'esprit de M. Fortier, mettre en place des balises qui pourraient mieux indiquer la division centrale du boulevard et les accotements. Et dès le printemps, il faudra mettre en place un système d'éclairage adéquat et refaire au plus vite les lignes jaunes et blanches.

Cette requête fait écho à des demandes du même ordre portées à l'attention du ministère des Transports et de son titulaire par l'hôtel de ville de Baie-Comeau en octobre et, plus récemment, le 22 janvier.

Requête qui va dans le même sens que celles du mouvement "Le droit à la vie sur le boulevard", groupe populaire récemment constitué qui vise à l'amélioration des conditions de circulation sur le boulevard, bien sûr, mais également à sensibiliser les conducteurs à ses dangers.

Le mouvement, dont sont notamment membres des parents de victimes du boulevard, a noté un porte-parole, Me Claude Tremblay, envisage même des moyens de pression qui resteront à déterminer.

A Saint-Jean-Chrysostome Un club d'échecs qui rassemble des jeunes

◆ SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Le club d'échecs de Saint-Jean-Chrysostome commence à avoir considérablement de succès avec les jeunes âgés de 8 à 14 ou 15 ans, en leur donnant des cours simples et très faciles à assimiler, le samedi après-midi.

par Gilles PEPIN

Il fait le contraire de ce que préconise la Fédération québécoise d'échecs qui veut, depuis déjà plusieurs années, que le jeu d'échecs soit plutôt intégré à l'enseignement scolaire. Le club de Saint-Jean-Chrysostome vient de développer une méthode unique et il est en effet d'avis que le milieu de l'école n'a pas tellement eu de résultats avec les échecs, jusqu'à maintenant.

"Il faut vraiment susciter l'intérêt de l'enfant, pour que ce jeu retienne son attention et développe chez lui l'esprit de concentration", soutient le président à Saint-Jean-Chrysostome, M. Dominique Ruest.

M. Ruest ainsi qu'un autre membre fondateur du club local, M. Denis Maheux, ont des preuves à donner. Il y a une quinzaine de mois, soit trois ans après la fondation de leur club, ils ont innové, en donnant gratuitement des cours aux enfants, le samedi après-midi, dans l'édifice municipal. Vingt-six jeu-

nes ont composé le groupe qui connut ainsi un regain de vie. Les adultes, qui se réunissent plutôt le vendredi soir, au centre communautaire, ne sont pas du tout dérangés par les enfants.

Pour cette expérience, les animateurs enseignaient les habitudes techniques de base de Robert Bonici. Une certaine faiblesse au plan de l'assiduité fut constatée.

Dominique Ruest a aussi raconté au SOLEIL que, l'automne dernier, le club a jugé bon d'imposer des frais aux jeunes participants: \$35 au total, dont \$15 pour le cours, \$15 pour l'achat d'un manuel et \$5 pour la carte de membre. Le succès n'a pas manqué.

Une deuxième session se prépare; l'inscription aura lieu samedi, entre 13h et 15h, à l'école La Nacelle. Le coût ne sera alors que de \$15. Hélas, il n'y aura guère de place pour des gens d'autres localités, puisque l'accréditation du club est donnée par la ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Manuel unique

La grande innovation, c'est Denis Maheux qui l'a trouvée. Ce mordu des échecs a sorti de sa bibliothèque la volumineuse documentation se rapportant à ce jeu, pour retenir certaines techniques et concevoir une toute nouvelle méthode, beaucoup plus comp-

réhensible que tout ce qui a été dit dans les manuels précédents.

Son livre a servi à la session d'automne. MM. Maheux et Ruest ont donc très hâte de comparer les résultats; ce qui sera fait les 9 et 16 février, à l'occasion de tournois auxquels participeront des jeunes qui ont appris les techniques de Bonici et d'autres qui ont le manuel de Denis Maheux. Ce sera à l'école La Nacelle et le public pourra y assister peu nombreux et discrètement. Des trophées seront en jeu.

Le livre de Denis Maheux n'a pas reçu de publicité. Ce qui n'a pas empêché une ou deux commissions scolaires et le club d'échecs de Québec de s'en procurer quelques exemplaires pour en faire l'essai.

Denis Maheux entend néanmoins démontrer que son guide d'enseignement est le mieux adapté. A Saint-Jean-Chrysostome, cet enseignement sera complété dans les semaines qui viennent, alors que les moniteurs parleront surtout d'ouverture et de fin du jeu, de stratégies à employer en milieu de partie, de coups tactiques et de l'initiation à l'horloge.

Chaque séance avec les enfants ne dure que deux heures. L'enseignement théorique ne prend tout au plus qu'une dizaine de minutes, le reste du temps servant à l'assimilation par la pratique.

Le président de la Chambre de commerce du Québec Québec doit harmoniser ses lois du travail avec Ottawa

◆ SAINT-ROMUALD — Mettre fin aux interférences que sont les diverses réglementations gouvernementales et la loi anti-briseurs de grève et résister à la tentation d'imposer l'accréditation syndicale multipartonale permettrait d'assainir les relations entre patrons et employés, affirme le président de la Chambre de commerce du Québec, M. François Paradis.

par André FORGUES

Invité par la Chambre de commerce de Lévis, M. Paradis a profité de l'occasion pour réitérer les grandes lignes de la position de son organisme au moment où le gouvernement du Québec veut réviser l'ensemble des lois du travail.

Reprenant quelques uns des éléments du mémoire déposé par la Chambre de Commerce devant la Commission consultative sur le travail (la commis-

sion Beaudry) en décembre, M. Paradis a émis le souhait que Québec harmonise ses lois du travail avec celles d'Ottawa et s'est dit convaincu qu'entre employeurs et employés, "le climat de confiance ne s'instaure jamais par législation ou réglementation mais par la bonne volonté, les gros bons sens des seules vraies parties au contrat".

Le président de la Chambre de Commerce du Québec a aussi invité les gens d'affaires présents à cesser de geindre et d'implorer l'intervention constante des gouvernements et la quête incessante de subventions, ce qui contribue finalement, a-t-il soutenu, à affaiblir la marge de manoeuvre et donc la rentabilité des entreprises.

Il a, au passage, rendu hommage aux dirigeants de la Chambre de commerce de Lévis, qui deviendra bientôt la Chambre de commerce de la Rive-Sud de

Québec, pour l'accroissement rapide du nombre de ses membres au cours de la dernière année.

Le président local, M. Claude Hamel, a d'ailleurs profité de ce repas mensuel pour présenter aux personnes présentes le dossier Affaires de la Rive-Sud, un répertoire réalisé par son organisme et qui regroupe toutes les entreprises qui payent la taxe d'affaires dans les sept municipalités du territoire de la Chambre.

Enfin, comme à chaque mois, une personnalité a été honorée, en l'occurrence M. Gaston Provençal, président du Garage W Martin depuis 1977, un ancien président de la Chambre de Commerce de Lévis qui a été actif et continue de l'être dans plusieurs autres organismes sociaux ou d'affaires de la Rive-Sud et de la région de Québec.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRECHETTE

Tel.: 647-3361

Causeries

• La psychologue Marie Leblanc parlera du développement de l'enfant de 1 à 3 ans à la rencontre du groupe Les Relevailles, lundi à 20h, au château Bonne-Entente, 3440 chemin Sainte-Foy. Renseignements: 527-2575.

• Roll Grenier et Guy Chartrand, des Amis du jardin Van den Hende, traiteront des méthodes de propagation des bonsaïs d'intérieur, lundi à 19h45, à la salle 3107 du pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 656-3410.

• L'aquarelliste Jacques Hébert présentera son art à la rencontre des Mains d'Arts (artistes et artisans de l'Ancienne-Lorette), lundi à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1575 rue Turmel à l'Ancienne-Lorette. Renseignements: 872-3885.

• Maria José Baleiras Parente traitera en portugais avec diapositives le sujet: "Panorama de la peinture portugaise" lundi à 20h30, au pavillon de Koninck de l'université Laval. Détails: 661-0478.

• Michel Van Waeyenberge donnera une causerie-démonstration gratuite sur le massage californien ce soir à 19h30, au Centre d'épanouissement psycho-corporel, 675 rue Marguerite-Bourgeoys. Renseignements: 687-1165.

Collectes de sang

• Les ministères des Communications, des Affaires culturelles, de la Régie des rentes, des Relations internationales et des Affaires canadiennes participeront à des collectes de sang de lundi à vendredi au Centre permanent de la Croix-Rouge. Détails: 687-5062.

• La Croix-Rouge tiendra une collecte de sang lundi de 14h à 17h et de 19h à 21h, à la salle des Chevaliers de Colomb de Donnacona.

Concert

Le Quintette de cuivre de Québec sera au programme du concert-croissant dimanche à 10h30, à la bibliothèque centrale de Québec. L'entrée sera gratuite. Renseignements: 694-6046.

Cours

• Un cours de lecture de carte et de boussole sera présenté les 4 et 11 février de 19h à 22h30, au local du club CCPQ, 1221 boulevard Duplessis à l'Ancienne-Lorette. L'inscription est obligatoire. Détails: 871-1216 (jour) ou 872-3181 (soir).

• L'Extension de l'enseignement de l'université Laval offrira pendant 10 semaines, à partir du 18 février, un programme de cours pour les personnes de 50 ans et plus. La date limite d'inscription est le 6 février (le 13 pour Charlesbourg et Sainte-Marie de Beauce). Renseignements: 656-3202.

Croissance

Des ateliers de croissance personnelle en groupe sur le thème: "Me sentir mieux avec

moi-même et avec les autres" commenceront dans la semaine du 4 février. Détails et inscriptions: 683-9167.

Information

• Le Département de santé communautaire de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, secteur Montmorency, tiendra une rencontre d'échanges et d'informations pour les mères qui allaitent, lundi à 19h30, au 265 rue Léveillé dans Villedu. Renseignements: 663-2711 ou 663-2926.

• Une séance d'information sur le zen et une courte pratique de zazen auront lieu lundi à 19h30, au Dojo Zen de Québec, 475 rue Richelieu. L'entrée sera libre. Détails: 529-6081.

Jeunesse

Le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) se prépare à célébrer ses 15 ans d'existence. Le comité organisateur de la soirée anniversaire tente de retracer les intervenants, les employés permanents et les membres des conseils d'administration ayant oeuvré au BCJ depuis 1969. Renseignements: 1-514-844-1737.

Jeux

Monique Vallières, de la clinique d'orientation de l'université Laval, animera une session gratuite sur le thème: "Jeux et découverte de soi" pour les personnes de 20 ans et plus, les 8 et 15 février de 19h à 22h ainsi que les 24 février et 3 mars de 9h à 17h, au pavillon des sciences de l'éducation. Inscriptions: 656-3191.

Marathon

Le marathon de la rivière Saint-Charles aura lieu dimanche à 14h. Le départ se fera à la marina Saint-Roch. L'inscription sera prise à partir de 13h. Détails: Monique Garcia à 694-6046.

Récréation

• Le Cercle Hélène-Boulé des Filles d'Isabelle 0623 tiendra un souper de l'amitié avec une soirée canadienne lundi à 18h30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Chemin, 219 rue Père-Marquette. Renseignements: 658-1649.

• L'Association des étudiants zairois de l'université Laval organise une soirée sociale pour demain à 20h, à la cafétéria du pavillon de la médecine dentaire. Détails: 558-8719.

Réunion

La réunion générale annuelle de la Société biblique canadienne de la région de Québec aura lieu dimanche à 14h45, à la cathédrale épiscopale, 31 rue des Jardins, à Québec. Détails: 659-4821.

Chorale

La Maîtrise de Québec veut former un chœur d'hommes, permanent, pour soutenir la production vocale des Petits chanteurs à certaines occasions. Les intéressés doivent joindre Claude Gosselin à 688-3244 avant le 11 février.

Université

L'Association monoparentale de Saint-Mathieu tiendra une séance d'information ce soir à 21h, au 1000 rue Baré-Leduc à Sainte-Foy. L'orienteur Cécile Maillet parlera de la possibilité des ouvertures à l'université pour le public.



LE CARNAVAL DE QUÉBEC EST HEUREUX DE REMERCIER

les commanditaires suivants pour leur encouragement à la PRÉVENTE de la BOUGIE

- LES MAGASINS ZELLERS**
de la grande région de Québec
- LE RESTAURANT MARIE-ANTOINETTE**
du boul. Laurier, Ste-Foy
- Restaurant-bar BEAUGARTE**
Ste-Foy
- AUBERGE DES GOUVERNEURS**
Ste-Foy
- Ecole de danse JACQUES DUVAL**
2450, Saint-Clément, Beauport
- chez LORENZO**
Ste-Foy
- AUBERGE des GOUVERNEURS**
Centre-ville

Christian Iaganière ass.

3555, boul. Hamel
suite 150
ste-foy

bar la bourgeoise
5930, 1re avenue
charlesbourg

la faune domestique
place fleur de lys

centre de ski le relais
lac-beauport

bar chez régine
1007, rte lagueux
ste-étienne

motel l'habitation
boul. laurier
ste-foy

bar le st-honoré
grande-allée, québec

daniel brisson chaussures
place l'ormière
neufchâtel

boutique revue
place fleur de lys

régal du chocolat
place laurier et
place québec

brasserie de la capitale
place de la capitale
québec

motel louise
boul. laurier
ste-foy

motel carillon
boul. laurier
ste-foy



N'oubliez pas, achetez votre bougie demain, le samedi 2 février.



Vente de la bougie demain, l'optimisme est de mise

« On vise comme objectif le chiffre de 295,000 bougies, mais si on en vendait 300,000 et plus, je serais aux p'tits oiseaux et je me pèterais sûrement les bretelles... », répondait au SOLEIL en souriant Jean Pelletier, jeune président de 27 ans de cet important comité de la bougie du 31e Carnaval de Québec, principale source de financement avec des revenus estimés à plus de \$600,000. Demain, c'est la journée de la bougie-gratouille et si chaque Québécois met en pratique le slogan « Ma bougie ça m'a prend! » on aura une fête éblouissante!

par François ROY

Habillé de rouge carnavalesque, affichant les traditionnelles bretelles du président, Pelletier était très optimiste assis à son poste d'agent de bureau pour la Radiotélévision des débats sur la colline parlementaire. « Demain matin à partir de 10h, nous aurons de 400 à 500 collaborateurs qui vont déclencher ce blitz à travers tous les établissements et centres commerciaux du territoire. De Saint-Jean-Port-Joli à l'est sur la rive sud jusqu'à Victoriaville et de La Malbaie sur la rive nord jusqu'à Trois-Rivières, les sept duchés res-

structurés, avec celui de Laval couvrant maintenant la région de Beauce et Lotbinière, seront visités entièrement. »

Y'en aura partout...

A partir de 18h, une armée de 10,000 sollicitateurs bénévoles appartenant à des groupes sans but lucratif comme scouts, guides, motoneigistes, skieurs, clubs de hockey mineur, Optimistes, enfin tous ces groupes qui peuvent sans trop de difficultés récolter durant cette journée de travail entre \$1,000 et \$2,000 à raison d'un retour de \$0.25 par bougie vendue, se disperseront dans toutes les directions pour vendre la bougie de porte en porte jusqu'à minuit. Pendant ce temps, de 19h à 23h, le superspectacle offert par Pétro-Canada se poursuivra sur les ondes de Télé-Capitale à partir de Place Fleur de Lys, où sont conviés tous les carnavaleux. Il est important de noter que c'est dimanche, 3 février, que seront connus les gagnants des six grands prix lors d'une émission spéciale diffusée à compter de 17h30 par le canal 4, sous la sur-

veillance de Guy Filion de Fiducie, Prêt et Revenu.

Les gens achetant une seule bougie à \$2 pourront, en grattant, mériter un des quelque 900 prix instantanés allant de \$10 à \$10,000. Ceux qui donneront \$4 pour une paire de bougies auront la possibilité de former le mot B-O-U-G-I-E leur valant automatiquement \$100 en plus d'une chance au tirage du dimanche. Le premier prix est de \$25,000, le second un voyage de deux semaines pour 2 personnes à la Guadeloupe ou à la Martinique avec \$1,000 d'argent de poche et enfin, quatre prix de \$1,000 chacun.

Pelletier précisait: « Toute personne gagnante n'aura qu'à lire les indications au verso du billet ou à téléphoner au bureau du Carnaval à 626-3716. Une équipe d'environ 40 téléphonistes de Bell Canada répondront dès 20h de main soir aux appels de demande de bougies-gratouilles. Y'en aura pour tout le monde, conclut l'ancien président du duché de Montcalm qui est fier d'avoir gravi tous les échelons avant d'ar-



Porter les bretelles de président du comité de la bougie signifie pour Jean Pelletier que demain, après le grand blitz du 31e Carnaval, il aura eu raison de croire à la participation massive des Québécois.

Sculpture sur neige

L'équipe de sculpteurs chevronnés composée de Albert Francoeur de Lac-Beauport, de Gaston Routhier de Québec et du capitaine Phil Boutin de Sainte-Foy, qui a participé à nombre de concours canadiens de sculpture sur neige et à plusieurs concours internationaux du Carnaval de Québec, sont partis représenter officiellement le Québec au concours international qui se déroule au Festival des neiges, à Sapporo, au Japon.

part sera donné à 14h, dimanche le 3 février, à la marina Saint-Roch. L'inscription se fera à compter de 13h au coût de \$1, par le club de patinage de vitesse les Citadelles de Québec et les patineurs ne feront qu'un aller-retour d'une distance totale de 5 km. Le patineur et la patineuse terminant premiers recevront une médaille.

Hôteliers et restaurateurs

Les gens oeuvrant dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration auront leur fête du Carnaval lundi soir 4 février, à 20h30, à la salle de bal du Château Frontenac où la musique sera assurée par les 14 musiciens de Roland Martel ainsi que l'orchestre FLIRT. Il y aura plusieurs prix de présence dont des voyages et des repas. Les cartes sont disponibles à \$8. Les profits seront versés au Téléthon 1985 de la paralysie cérébrale et au Carnaval de Québec.

Pour les jeunes

Tous les jeunes d'âge élémentaire, secondaire et collégial qui se croient capables de réaliser des sculptures sur neige glacée, se retrouveront mardi 5 février dès 9h, dans le quartier Petit-Champplain, pour participer au concours spécialement organisé à leur intention. Le public est évidemment invité à se rendre sur place pour voir ces jeunes sculpteurs à l'oeuvre qui pourront remporter trois trophées en lice dans chaque catégorie.

C'est Bonhomme Carnaval qui est attendu dans l'après-midi vers 16h, pour la remise des prix couronnant ces oeuvres qui resteront sur place tout au long de la période carnavalesque.



CARNAVAL 85
par François ROY

Ce trio a bâti sa réputation en sculptant des légendes ou scènes québécoises d'autrefois. Ils ont également fait une apparition remarquée au concours national des Etats-Unis tenu récemment à Milwaukee, Wisconsin.

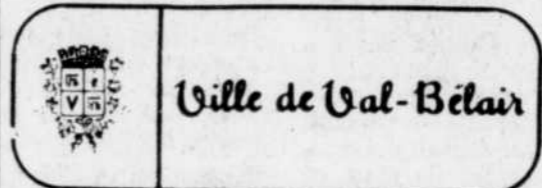
Centraide et la bougie

Centraide sera avantagé lors de la vente de la bougie-gratouille du Carnaval demain car cette année encore, Pétro-Canada a convenu de retourner à cet organisme un chèque en dons provenant du total des bougies non gagnantes que les gens iront déposer dans le baril spécialement aménagé à chacune des 120 stations participantes de la région de Québec. Pour chaque bougie retournée à Pétro-Canada, ça veut dire que Centraide recevra \$0.25, entre le 3 et le 10 février.

Marathon sur la rivière

Tout le monde peut participer au marathon populaire de patinage sur la rivière Saint-Charles dont le dé-

river à son poste. Plus tôt calme aujourd'hui, Pelletier sera sûrement très nerveux demain!



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffier de cette ville: QUE le conseil de ville de Val-Bélair a adopté, lors de sa séance spéciale du 10 décembre 1984 le règlement suivant:

RÈGLEMENT VB-256-84:

«Règlement modifiant le règlement concernant la refonte de la réglementation sur le zonage, le lotissement et la construction dans la ville de Val-Bélair, VB-126-77 dans le but de créer une nouvelle zone 26.1 à même une partie de la zone 26 et de créer des dispositions particulières concernant les classes des usages permis, la dominance, les normes spéciales, les normes d'implantation et le critère de performance.»

QUE ledit règlement a fait l'objet de la procédure d'enregistrement les 28 et 29 janvier 1985 et que suite à cette consultation, il a été approuvé par les personnes intéressées.

QUE le présent règlement est présentement déposé au bureau du greffier où toute personne intéressée peut prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

QUE le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE FÉVRIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ.

Renée Giroux Blanchet, avocate, greffier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
200-11-000029-853
No Surintendant: 026811
COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:

RAYMOND AUBE
(229-380-324), homme d'affaires, faisant affaires au 32, avenue Royale, St-Charles, Bellechasse, P.Q. G0R 2T0 et/ou C.P. 7, Cap-Rouge, P.Q. G0A 1K0 et sous le nom et raison sociale de: BIJOUTERIE FELIX ENR., aux Galeries Rond Point, 44, Kennedy, Lévis, P.Q. G6V 6C4 et demeurant au 4309, de la Cinc, Cap-Rouge, P.Q. G1Y 2L7.

Débiteur.

AVIS est par les présentes donné que Raymond Aube, 4309, de la Cinc, Cap-Rouge, P.Q. G1Y 2L7 a fait une cession le 21e jour de janvier 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de février 1985, à 11:15 heures, au bureau du Secrétaire Officiel, à 410, boul. Charest est, Suite 400, Québec, P.Q.

Daté de Québec, ce 22e jour de janvier 1985.

RAYMOND ROY, SYNDIC, 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q. G1S 3G6. Téléphone: 687-1271

Maheu Noiseux

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GILLES GAGNÉ, demeurant et résidant au 4315, rue Turcotte, Cap-Rouge (Québec) G0A 1K0 et faisant affaires sous le nom de «Garage Gilles Gagné» au 1511, côte Gignac, Sillery (Québec) G1T 2M6

Débiteur

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 25 janvier 1985.

La première assemblée des créanciers sera tenue le 14 février 1985 à 10h00 au bureau du syndic, MAHEU, NOISEUX INC., SYNDIC et EDOUARD RICHARD, C.A., SYNDIC, au 1195, avenue Lavigrie, Sainte-Foy (Québec) G1V 4N3, Sainte-Foy, le 28 janvier 1985

MAHEU NOISEUX INC., SYNDIC ET EDOUARD RICHARD, C.A., SYNDIC Edouard Richard, C.A., Syndic

AVIS

Prenez avis que la compagnie Sim Tailleux Inc. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Le secrétaire-trésorier Arthur Sc

AVIS

Prenez avis que la compagnie Les Entreprises Daleso et Daleso Inc. demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

Le secrétaire-trésorier Arthur Sc

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

Par décision du Conseil d'administration avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec, aura lieu à Montréal, en l'Hôtel Reine Elizabeth, le 21 (9h le matin) février 1985.

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Marcel Gingras
DONNÉ À MONTREAL, ce 24e jour d'octobre 1984

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec (85-02-01)

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son emploi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BOURGET, YVON Bar Le Bourget 11209, Royale Beauport	1 Bar-danse 1 Bar-terrasse	11209, Royale Beauport
GESTION LA CRESSONNIÈRE INC. Restaurant Bar La Cressonnière Inc. 49, av. Bégin Lévis	Augmentation de capacité d'un restaurant	49, av. Bégin Lévis
LES PLACEMENTS BALBERT INC. Le Balzac 1, rue du Trésor Québec	1 Bar additionnel avec autorisation de danses-spectacles et films	1, rue du Trésor Québec
GAGNON, Jacqueline M 513, av. Plante Vanier	1 Epicerie	513, av. Plante Vanier

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Bientôt le printemps; place aux chandails "North Country" Eaton

La sélection "North Country" Eaton apporte à l'homme moderne des atouts indispensables. Le nom l'assure d'une qualité et d'une durabilité indéniables. Les chandails se portent en toute occasion, donnant une impression de dégageant, de confiance. Les prix permettent à cet homme moderne de profiter pleinement des éléments de cette collection.

Célébrez donc l'arrivée du dégel printanier avec un nouveau chandail "North Country". Avec des imprimés tout nouveaux et des tissus spécialement conçus pour ce temps de l'année en coton ou coton et toile. Le choix des modèles est des plus variés: encolure ras du cou, encolure bateau, encolure en V, cardigans, tricotés unis ou torsadés, avec rayures. Le choix des couleurs est riche et impressionnant. C'est donc un rendez-vous!

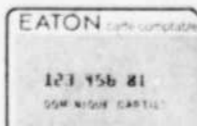
45.00 à 175.00 ch.

1 Pull avec encolure en V et imprimé "North Country". Tricot de coton, Blanc, gris, jaune ou kaki. Tailles, petite, moyenne, grande et forte.

45.00 ch.

2 Un classique tout aller. Un classique en tricot de coton et toile. Blanc, bleu, gris ou ton naturel. Tailles, petite, moyenne, grande et forte.

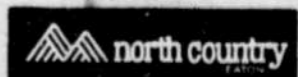
50.00 ch.



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.



SAINT-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX